



**RAPPORT D'ACTIVITE  
AU 31 DECEMBRE 2024**

*Assemblée Générale Ordinaire  
25 AVRIL 2025*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT DU CONSEIL : Mr Slah Kanoun

DIRECTEUR GENERAL : Mme Lamia Ben Mahmoud

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs	Représentant
ETAT TUNISIEN	Mr Lotfi Zguir
BANQUE NATIONAL AGRICOLE (BNA)	Mr Sami Akremi
ASSURANCES COMAR	Mr Khalil Ben Yedder
ASSURANCES STAR	Mr Hassen Feki
MUTUELLE ASSURANCES DE L'ENSEIGNEMENT (MAE)	Mr Lassaad Zarrouk
BH ASSURANCE	Mr Sami Banaoues
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (STB)	Mr Nabil Frini
SIMPAR	Mme Souad Mensi
PETITS PORTEURS	Mme Nejla Harrouch
INDÉPENDANTS	Mme Asma Medhioub
	Mme Meriem Zine

Commissaire aux Comptes : FMBZ KPMG TUNISIE

*\*Représentant l'Etat Tunisien.*

## Sommaire

PARTIE I : L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER .....	4
A.  ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER .....	6
I.  TENDANCES MACROECONOMIQUE MONDIALE EN 2024 .....	6
II.  LE PAYSAGE MACROECONOMIQUE DE LA TUNISIE EN 2024 .....	8
B.  COMPORTEMENT DU SECTEUR DE LA RÉ/ASSURANCE .....	11
I.  AU NIVEAU INTERNATIONAL .....	11
1.  DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE EN 2024 .....	12
2.  ÉVOLUTION ET TENDANCES DU MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE .....	13
3.  LES CATASTROPHES NATURELLES : BILAN DE L'ANNEE 2024 .....	14
II.  AU NIVEAU NATIONAL .....	15
1.  LE CHIFFRE D'AFFAIRES .....	16
2.  LA SINISTRALITÉ .....	17
C.  EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS A LA DATE DE CLOTURE DU BILAN .....	18
PARTIE II : L'ACTIVITÉ DE TUNIS RE EN 2024 .....	19
PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 31-12-2024 .....	20
A.  LES PERFORMANCES TECHNIQUES .....	22
I.  LES ACCEPTATIONS .....	22
1.  LE CHIFFRE D'AFFAIRES .....	23
2.  LA CHARGE SINISTRE .....	30
3.  LES PROVISIONS TECHNIQUES .....	34
II.  L'ACTIVITE RETAKAFUL .....	35
III.  LE RÉSULTAT TECHNIQUE ACCEPTATION .....	37
IV.  LA RÉTROCESSION .....	38
1.  VUE D'ENSEMBLE SUR L'ACTIVITÉ DE RÉTROCESSION .....	38
2.  LA PRIME RÉTROCÉDÉE .....	39
3.  LA CHARGE SINISTRE DE LA RÉTROCESSION .....	40
V.  L'ACTIVITE NETTE DE RÉTROCESSION .....	41
B.  LES PERFORMANCES FINANCIÈRES .....	43
I.  LES PLACEMENTS .....	44
II.  LES PRODUITS DE PLACEMENTS .....	45
C.  LA GESTION GÉNÉRALE .....	46
I.  LES FRAIS GÉNÉRAUX .....	46
II.  LE RESULTAT DE L'EXERCICE : .....	47
ACTIONNARIAT DE Tunis Re : .....	50
LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 2025-2027 : .....	52
GOUVERNANCE ET GESTION INTERNE .....	62
ANNEXES .....	78

# L'ENVIRONNEMENT

---

# ÉCONOMIQUE & FINANCIER

---



## RÉTROSPECTIVE 2024



Les tensions **GÉOPOLITIQUES** ont continué entre les grandes puissances, avec une intensification des conflits en Ukraine, où la guerre a persisté, malgré des efforts pour négocier un cessez-le-feu. L'impact géopolitique de cette guerre a été majeur, avec des conséquences économiques mondiales, en particulier sur les prix de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement.

De nombreuses élections ont eu lieu en 2024, notamment aux États-Unis, où les élections présidentielles ont été très suivies.

**L'ÉCONOMIE MONDIALE** en 2024 a montré une reprise lente mais persistante après les chocs économiques causés par la pandémie de COVID-19. Cependant, des défis majeurs sont apparus en raison des inégalités économiques croissantes, des niveaux d'endettement publics élevés et de l'inflation persistante dans certaines régions.

L'inflation en 2024 était encore élevée dans de nombreux pays développés, notamment aux États-Unis et dans l'UE, bien que des signes de ralentissement aient été notés vers la fin de l'année.



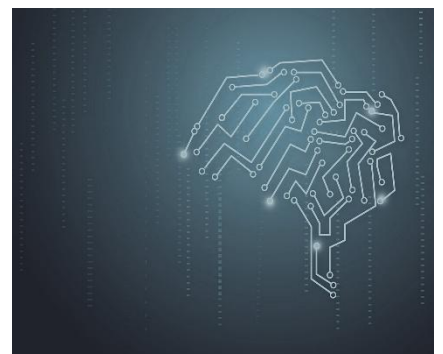
2024 a été marquée par des **PHENOMENES CLIMATIQUES** extrêmes.

Les incendies de forêts en Grèce, en Espagne, et dans d'autres parties de la Méditerranée ont été dévastateurs, tandis que des tempêtes violentes et des vagues de chaleur ont frappé divers continents.

Lors de la COP29, plusieurs pays ont intensifié leurs engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais des critiques ont été émises quant à la lenteur des progrès réels. L'accent a été mis sur les investissements dans les technologies vertes et les financements pour les pays les plus vulnérables.



**L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE** a continué sa progression fulgurante en 2024, avec des applications de plus en plus présentes dans des secteurs comme la santé, l'automatisation industrielle, la cybersécurité, l'assurance en évaluant les risques et personnalisant les polices d'assurance et même dans la création artistique.



## A. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER

En 2024, l'économie mondiale a évolué dans un environnement marqué par une croissance modérée et des défis à relever. L'inflation persistante, l'augmentation de la dette mondiale et les tensions géopolitiques ont eu un impact sur la stabilité économique, tout en mettant en évidence la résilience des marchés financiers.

### I. TENDANCES MACROECONOMIQUE MONDIALE EN 2024

#### LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE %

En début d'année, la faiblesse des grandes économies avancées, notamment le ralentissement aux États-Unis, la croissance décevante en Chine et la stagnation en Europe, a créé une incertitude économique pour 2024.

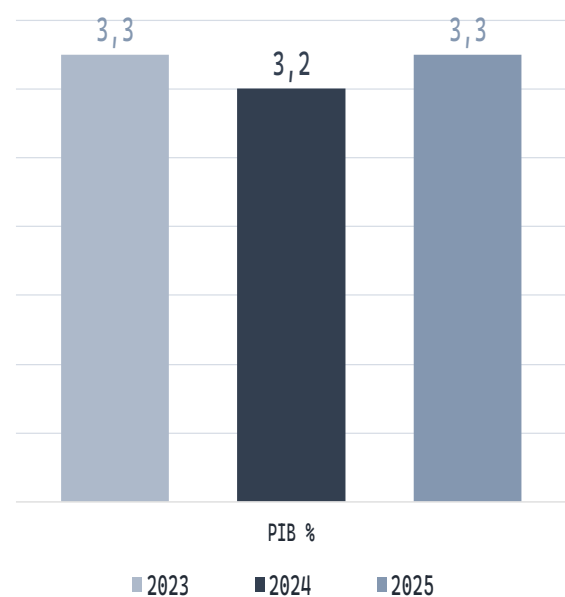
En effet, au premier semestre 2024, l'activité économique et l'inflation ont été plus élevées que prévu, ravivant des inquiétudes sur l'inflation et sur l'évolution des taux directeurs. Toutefois, ces pressions inflationnistes étaient largement liées à des facteurs retardataires comme les coûts du logement.

Malgré cela, les marchés du travail sont restés résilients, permettant une diminution de l'inflation. Cela a conduit à un ajustement des perspectives économiques au fil de l'année.

En outre, la baisse de l'inflation en 2024 a entraîné des cycles d'assouplissement monétaire importants. La Réserve fédérale (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) ont réduit leurs taux directeurs de 100 points de base, ce qui a soutenu un environnement économique plus favorable.

Ainsi, la croissance mondiale, estimée à **3,2 %** en 2024, a largement dépassé les prévisions initiales.

Des conditions favorables dans la plupart des économies avancées, telles que la normalisation progressive de l'inflation et un cycle d'assouplissement monétaire, ont soutenu cette dynamique. La croissance mondiale devrait se maintenir à 3,3 % en 2025 et 2026.



## L'INFLATION

Le taux d'inflation mondial est estimé à **5,7 %** en 2024, contre 6,7 % en 2023, et devrait ralentir à 4,2 % en 2025. Cette tendance à la baisse est principalement alimentée par la

diminution des prix des matières premières à l'échelle mondiale et par une plus grande flexibilité du marché du travail, qui contribue à atténuer les pressions inflationnistes.

## LA DETTE MONDIALE

La dette mondiale a atteint un niveau historique de **318 000 milliards de dollars** à la fin de 2024, marquant une augmentation de 7 000 milliards par rapport à l'année précédente. Cette hausse, la première depuis 2020, survient dans un contexte de ralentissement de la croissance économique et de pressions budgétaires croissantes. Le ratio dette/PIB mondial a augmenté de 1,5 point, atteignant 328 %, tandis que la dette publique totale s'élève à 95 000 milliards de dollars. Bien qu'un ralentissement de la croissance de la

dette soit anticipé en 2024, des appels à des mesures de relance budgétaire et à une augmentation des dépenses militaires, particulièrement en Europe, pourraient encore alourdir l'endettement global. Les marchés émergents représentent près de 65 % de cette augmentation, avec des besoins de refinancement estimés à 8 200 milliards de dollars pour l'année, dont 10 % en devises étrangères. Cela accroît leur vulnérabilité face aux tensions géopolitiques et aux risques économiques mondiaux

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

S'agissant du marché de l'emploi, les taux de chômage ont diminué dans de nombreuses grandes économies en 2024 ce qui a permis de

maintenir le taux de chômage mondial à **5 %** pour la deuxième année consécutive. Il est prévu que ce taux reste stable à ce niveau en 2025.

## LES POLITIQUES MONÉTAIRES

En ce qui concerne les politiques monétaires, face à la convergence de l'inflation vers sa cible, la Banque Centrale Européenne (BCE) a réduit ses principaux taux directeurs de 25 points de

base, portant les taux à 3,15 %, 3,4 % et 3 %. De son côté, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a également baissé son taux directeur de 25 points de base, le ramenant entre 4,25 - 4,5 %.

## LE MARCHÉ BOURSIER

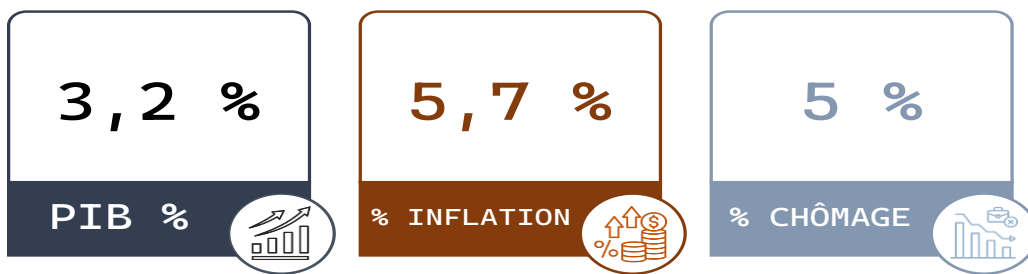
Parallèlement, les principaux indices boursiers mondiaux ont progressé, soutenus par l'atténuation de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt. Ainsi, le Dow Jones et le Nasdaq ont

gagné 13 % et 28,6 %, respectivement, tandis que le Nikkei a augmenté de 19,2 %. En revanche, le CAC 40 a reculé de 2,2 %.

## LE MARCHÉ DE CHANGE

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, en 2024, ils ont été dominés par une appréciation du dollar, particulièrement face à l'euro (+6,2%).

La parité EUR/USD a ainsi clôturé l'année à 1,035 dollar pour un euro, contre 1,104 dollar un an plus tôt, soutenue par le rôle du dollar en tant que valeur refuge.



## II. LE PAYSAGE MACROECONOMIQUE DE LA TUNISIE EN 2024

### LE PIB

En 2024, le PIB réel a progressé de **1,6 %**, après une quasi-stagnation en 2023, principalement grâce à la reprise de l'agriculture (+8,6%) et à la croissance des services marchands, en particulier le tourisme.

En effet, les recettes touristiques en devises ont augmenté de 8,3% pour atteindre environ 7.495 MDT, contre 6.921 MDT en 2023 et 6.647

MDT en 2019. Toutefois, l'industrie a continué de se contracter, avec une baisse plus marquée par rapport à l'année précédente, en raison des difficultés dans le secteur extractif et de la faiblesse de la demande européenne.

Pour 2025, la croissance économique devrait atteindre 3,2%, soutenue par une progression attendue dans tous les secteurs.



## L'INFLATION

En décembre 2024, le taux d'inflation a poursuivi sa tendance à la baisse pour le cinquième mois consécutif, atteignant **6,2 %** contre 8,1% en décembre 2023. Cette baisse s'explique principalement par l'atténuation de

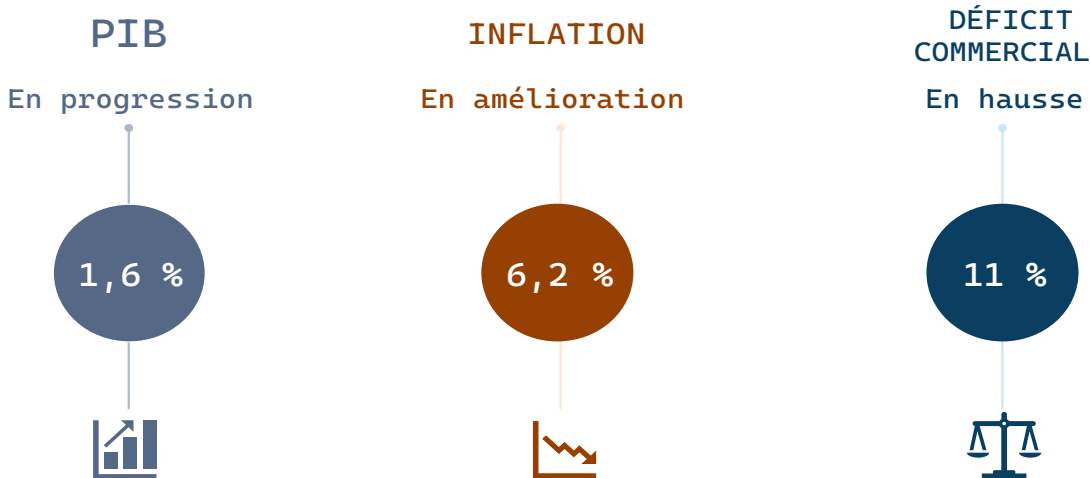
la hausse des prix des produits alimentaires, des produits manufacturés et des services. Sur l'ensemble de l'année 2024, l'inflation moyenne a reculé à **7 %** contre 9,3% en 2023.

## LA BALANCE COMMERCIALE

Dans un environnement économique international marqué par de fortes incertitudes, la croissance économique a été fortement impacté, faisant ressortir des évolutions disparates selon les pays ; au niveau de la Tunisie, le déficit de la balance courante s'est replié en 2024 pour revenir à -1,7% du PIB (contre -2,3% en 2023 et -8,8% en 2022) et ce grâce à la consolidation des recettes

touristiques (+8,3%) et des revenus du travail (+11,2%) alors que le déficit commercial s'est élargi de 10,9% en 2024.

Par ailleurs les avoirs nets en devises ont atteint 27.332 MDT, soit l'équivalent de 121 jours d'importation, au terme de l'année 2024 (contre 26.408 MDT et 120 jours en 2023),



## LE MARCHÉ BOURSIER

L'indice de référence Tunindex s'est stabilisé à 9.953,71 points au dernier trimestre de 2024, enregistrant un gain de **13,7 %** sur l'année, contre 7,9% en 2023. Les 12 indices sectoriels ont tous affiché des rendements positifs en 2024, allant de 4,2% (services aux

consommateurs et distribution) à 36,2% (services financiers). Par ailleurs, la capitalisation boursière est restée quasi stable par rapport à la fin du troisième trimestre, s'élevant à 26.467 MDT, soit 15,9% du PIB à la fin décembre 2023.

## LE MARCHÉ DES CHANGES

À la fin de l'année 2024, le dinar tunisien a progressé de 2,1 % par rapport à l'euro et de 6,4 % par rapport au yen japonais, mais a reculé de 3,7 % face au dollar américain. Au quatrième trimestre de 2024, il a déprécié de 4,9% contre le dollar, tout en s'appréciant de

1,7% face à l'euro et de 4,1% face au yen japonais. Sur l'ensemble de l'année 2024, par rapport à 2023, le dinar a perdu **0,2 %** face à l'euro et au dollar, tandis qu'il a gagné **7,2 %** face au yen japonais.

## LES INVESTISSEMENTS ETRANGER

L'année 2024 a été marquée par une dynamique exceptionnelle pour l'investissement international en Tunisie. En effet, le pays a attiré **2,956 milliards de dinars** d'investissements internationaux, enregistrant une progression notable de **16,7 %** par rapport à 2023.

Les investissements directs internationaux (IDI) représentent la majorité, avec 2,910 milliards de dinars, enregistrant une hausse de 21,4%. En revanche, les investissements de portefeuille ont chuté de 66,1%, indiquant un transfert des capitaux vers des investissements à long terme et à forte valeur ajoutée.

### MARCHÉ FINANCIER



13,7 %

+ Gain

TUNINDEX

### MARCHÉ DES CHANGES



\$ € : - 0,2 %

¥ : + 7,2 %

### INVESTISSEMENT ÉTRANGER



16,7 %

+ Hausse

## B. COMPORTEMENT DU SECTEUR DE LA RÉ/ASSURANCE

Selon le baromètre des risques de l'année 2024, le top 10 des risques émergents se présente comme suit :



### I. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le secteur de la ré/assurance a continué d'évoluer en 2024, marquée par des tendances importantes et des faits marquants qui ont redéfini son paysage. Après plusieurs années de hausse des prix et de discipline stricte en matière de souscription, l'année 2024 a vu un assouplissement des conditions de marché dans certains segments, offrant davantage de flexibilité aux assureurs et aux réassureurs. Toutefois, la croissance du marché a été freinée par des événements climatiques extrêmes, qui ont entraîné une hausse des sinistres et une pression accrue sur les capacités de réassurance, notamment en raison des catastrophes naturelles.

## 1. DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE EN 2024

L'année 2024 a marqué une véritable transition pour le marché de l'assurance, avec un passage notable d'une période prolongée d'augmentations de prix généralisées et de rigueur en matière de souscription à un environnement désormais plus favorable aux acheteurs.

Après des années de gestion stricte des risques et de hausse des tarifs, les assureurs ont retrouvé confiance et ont orienté leurs stratégies vers une croissance plus ciblée, adaptée aux nouvelles dynamiques du marché.

Le secteur de **l'assurance de biens** a vu une augmentation de la capacité, ainsi qu'une flexibilité accrue pour les risques performants, poursuivant ainsi la tendance à la modération amorcée en début d'année. Toutefois, les biens exposés aux catastrophes naturelles sont restés un domaine de vigilance pour les assureurs, en particulier dans les régions gravement touchées par des sinistres majeurs.

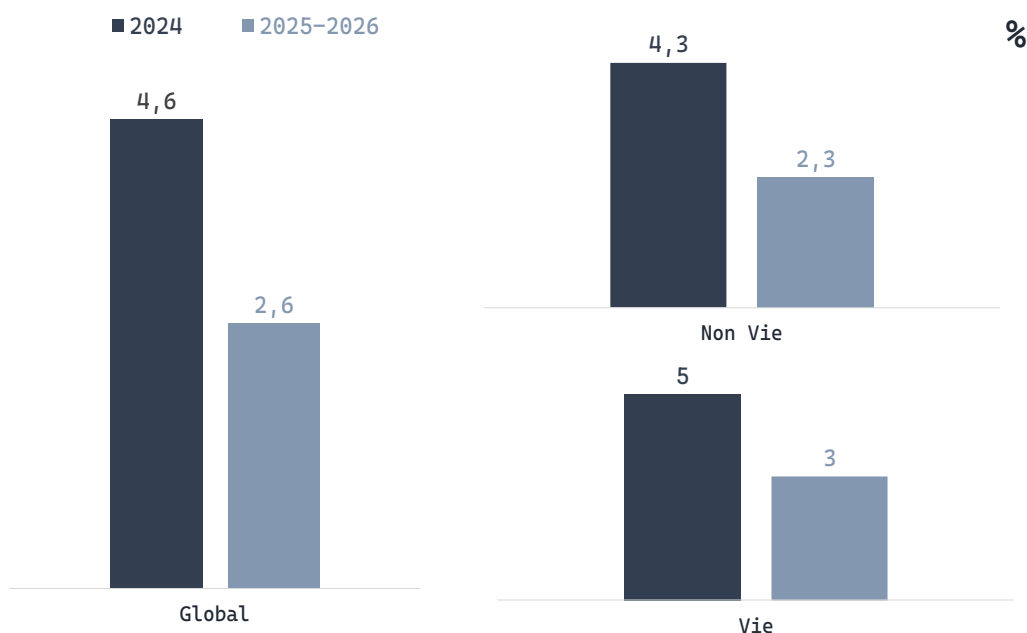
**L'assurance cybernétique**, quant à elle, a connu une baisse des tarifs, soutenu par une concurrence accrue, et une disponibilité accrue de la couverture pour les entreprises ayant mis en place des mesures de cybersécurité solides.

Dans ce contexte, le marché mondial de l'assurance connaîtra une croissance notable de **4,6 %** en 2024, soutenue par une croissance économique mondiale solide, une résilience des marchés du travail, une augmentation des revenus réels et une inflation en ralentissement, dans un contexte de taux d'intérêt à long terme encore élevés. Cette dynamique a soutenu la demande de couverture dans l'ensemble du marché.

Pour l'assurance **non-vie**, la croissance des primes mondiales devrait atteindre **4,3 %**, une conséquence directe de la réévaluation des risques suite à l'augmentation des sinistres. Cependant, les taux de primes, désormais en baisse, devraient induire une croissance plus modérée de 2,3 % par an sur la période 2025-2026.

Du côté de l'assurance-**vie**, le secteur mondial continue de prospérer, avec une prévision de croissance de **5 %** en 2024, atteignant ainsi le niveau le plus élevé de la décennie. Cette dynamique devrait se maintenir avec un taux de croissance prévu de 3 % en termes réels pour 2025 et 2026, soit plus du double de la moyenne historique.

En résumé, 2024 a été une année charnière pour l'industrie de l'assurance, marquée par une adaptation des stratégies des assureurs aux nouvelles réalités économiques et aux risques émergents, ouvrant la voie à une période de croissance soutenue et à des conditions de marché favorables dans les années à venir.



## 2. ÉVOLUTION ET TENDANCES DU MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE

Le marché mondial de la réassurance devrait croître de manière significative en 2024. En effet, les primes devraient passer de 378 milliards USD en 2023 à **444,40** milliards USD en 2024 ; soit une évolution de 16 %. Ces dernières atteindraient une valeur de 591,90 milliards USD d'ici 2029, avec un taux de croissance annuel composé de plus de 5,90 %. Cette expansion est alimentée par une prise de conscience croissante des produits d'assurance, notamment dans les pays en développement, et par la demande accrue de protection contre les catastrophes naturelles. Cependant, les économies fragiles et la faible pénétration de l'assurance dans certaines régions représentent un frein potentiel.

En effet, les sources alternatives de capitaux, comme les fonds de pension et les titres liés à l'assurance (ILS), contribuent à augmenter la capacité et la liquidité du marché. Bien que la rentabilité et les primes aient augmenté en 2024, le rendement des capitaux propres a diminué en raison de la baisse des prix des obligations. Néanmoins, la santé financière du secteur de la réassurance reste solide, avec une rentabilité sous-jacente en amélioration.

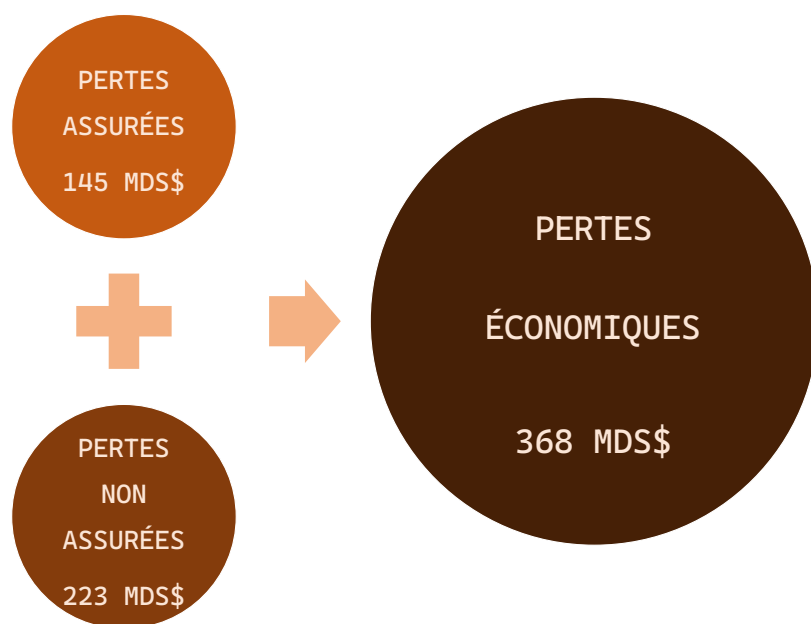
### 3. LES CATASTROPHES NATURELLES : BILAN DE L'ANNEE 2024

Les pertes mondiales liées aux catastrophes naturelles ont atteint **368 milliards de dollars** en 2024, un montant bien supérieur à la moyenne du 21e siècle. Parmi ces pertes, seulement **145 milliards** de dollars ont été couverts par l'assurance, laissant un déficit de protection de 223 milliards de dollars, soit environ **60 %** des pertes totales. Cette année marque la neuvième consécutive où les pertes dépassent les 300 milliards de dollars, une tendance inquiétante alimentée par l'augmentation de la population, de la richesse et de l'exposition aux catastrophes dans les zones à haut risque.

L'ouragan Helene, qui a frappé les États-Unis en septembre, a été l'événement le plus coûteux

de l'année, causant 75 milliards de dollars de dégâts et 243 décès. L'ouragan Milton, survenu en octobre, a entraîné les pertes assurées les plus élevées, avec 20 milliards de dollars de dommages. Ces événements provenant des États-Unis représentent 78 % des pertes assurées mondiales.

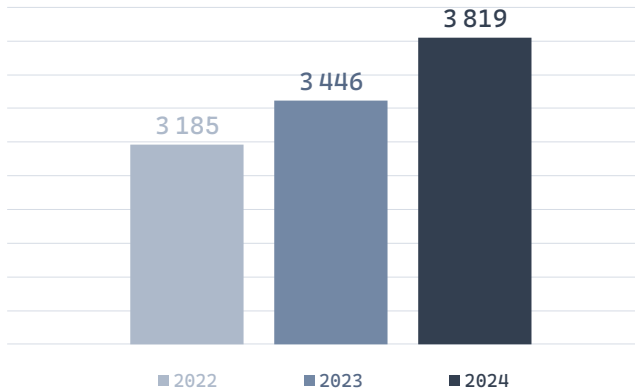
Ces catastrophes soulignent l'impact économique majeur du risque climatique. Les dommages causés par ces événements, en particulier en Californie au début de 2025, met en lumière la puissance des conditions météorologiques extrêmes, qui augmentent la complexité et la volatilité auxquelles les entreprises et les communautés doivent faire face.



## II. AU NIVEAU NATIONAL

Le marché de l'assurance tunisien a connu au terme de l'année 2024 les performances suivantes :

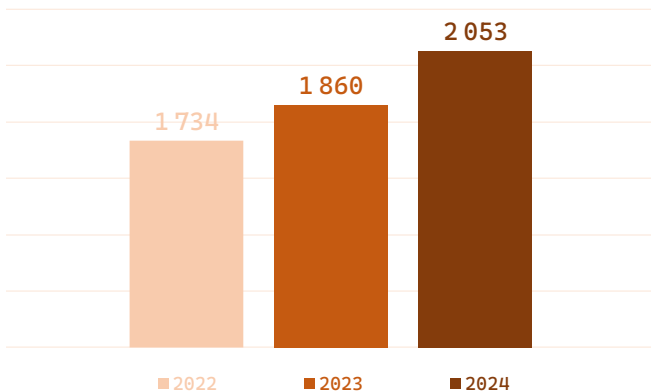
### PRIMES



Le **CHIFFRE D'AFFAIRES** du secteur de l'assurance a clôturé l'exercice 2024 à **3 819 MDT**, marquant une hausse significative de **11 %** par rapport aux 3 446 MDT enregistrés en 2023. Cette performance reflète une progression notable, illustrant une dynamique positive pour le secteur.

Sur la période 2022-2024, le chiffre d'affaires a connu une croissance moyenne de 10 %, soulignant une tendance soutenue à la hausse et un renforcement continu des performances économiques du secteur.

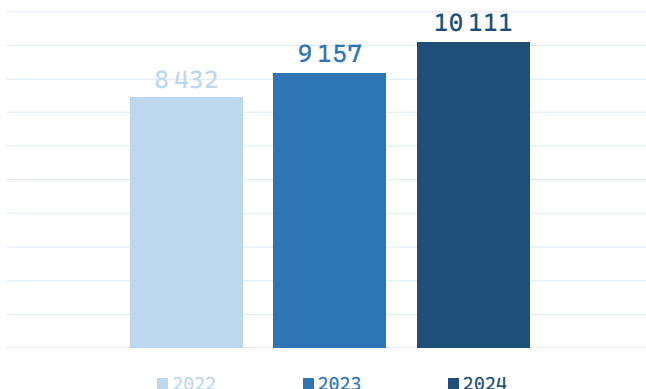
### INDEMNISATIONS



Les **SINISTRES REGLES** ont atteint **2 053 MDT** à la fin de l'année 2024, soit une augmentation de **10 %** par rapport aux 1 860 MDT réglés en 2023. Cette hausse reflète une augmentation des indemnités versées aux assurés.

Sur la période de 2022 à 2024, les indemnités versées ont progressé à un rythme moyen de 9 %, ce qui indique une tendance générale à la hausse des paiements pour sinistres sur ces trois années, liée à l'évolution des risques et des sinistres dans le secteur de l'assurance.

### PLACEMENTS



Les actifs placés en représentation des provisions techniques ou **PLACEMENTS** ont atteint **10 111 MDT**, en hausse de **10 %** par rapport aux 9 157 MDT enregistrés l'année précédente.

Sur la période triennale 2022-2024, ces placements ont enregistré une croissance moyenne de 10 %, témoignant d'une gestion efficace des fonds et d'une tendance positive dans l'allocation des ressources du secteur de l'assurance.

## 1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a enregistré une hausse généralisée dans toutes les branches, sans exception, entre 2023 et 2024, témoignant d'une dynamique positive et d'une performance robuste à l'échelle du secteur.

La branche **Automobile**, représentant 39 % du chiffre d'affaires total, a enregistré une croissance de 6 %, atteignant 1 494 MDT en 2024.

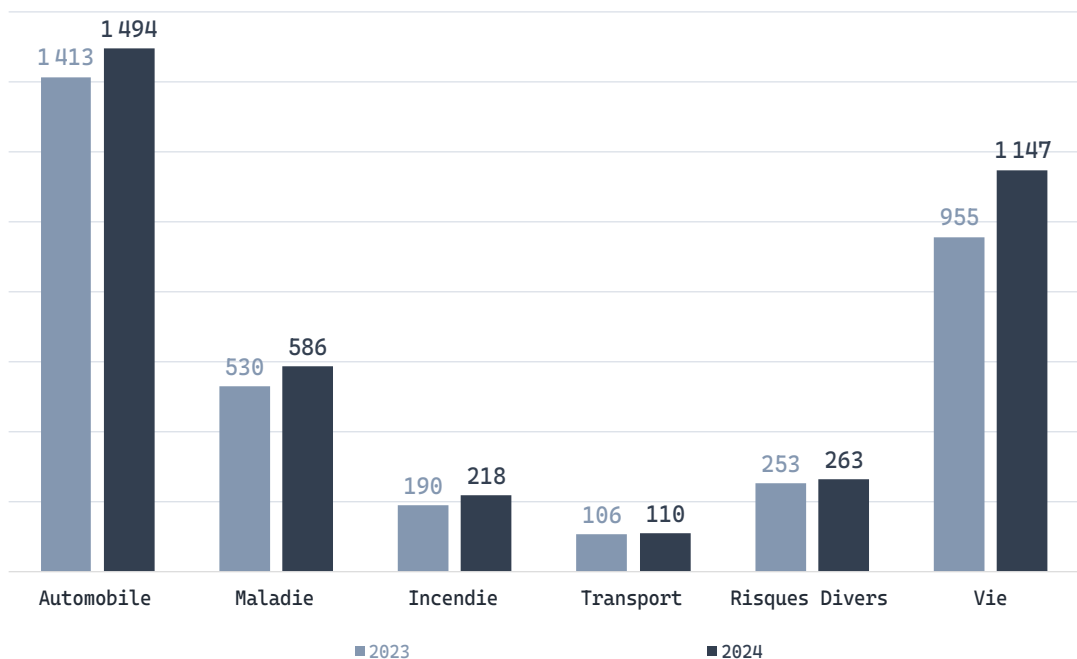
Elle est suivie par la branche **Groupe Maladie**, qui a capté 14% de la prime nette globale du secteur, avec une hausse de 11%, pour un total de 586 MDT.

La branche **Incendie**, bien que connaissant une croissance de 15%, a totalisé 218 MDT, représentant une part de 6% du chiffre d'affaires global.

Enfin, la branche **Transport** a atteint 110 MDT, en hausse de 4%, et représente 3% de la prime nette du marché de l'assurance.

Le chiffre d'affaires de l'assurance **Vie**, qui inclut l'assurance Épargne, la Prévoyance et l'assurance Mixte, a atteint 1 147 MDT à la fin de l'année 2024, marquant une croissance notable de 20% par rapport à l'année précédente.

Cette performance témoigne d'une forte demande et d'une gestion efficace des produits d'assurance Vie. Représentant désormais 30% du chiffre d'affaires global du secteur de l'assurance, cette branche continue de jouer un rôle clé dans le développement et la diversification des offres du secteur, consolidant ainsi sa position stratégique dans le portefeuille global des assureurs.





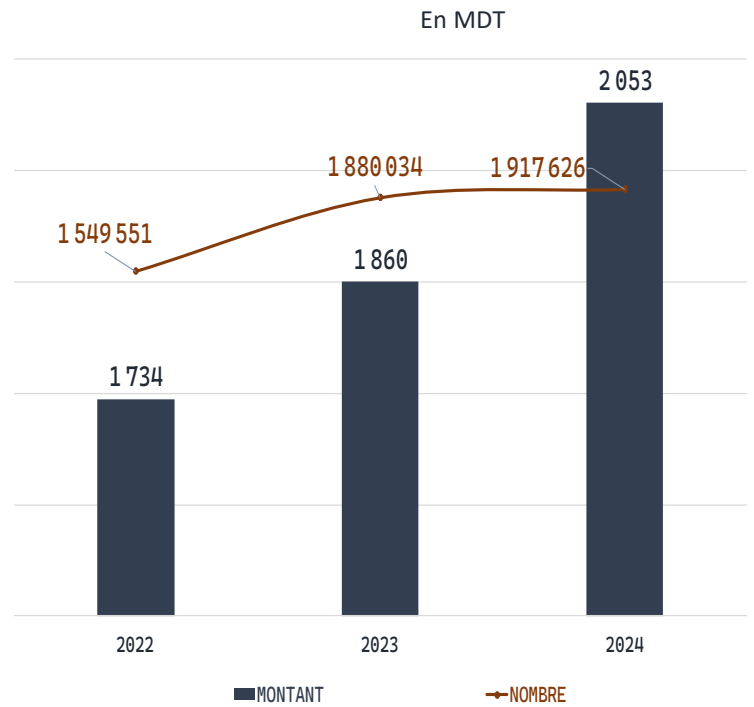
## 2. LA SINISTRALITÉ

Les indemnisations ont enregistré une hausse de **10 %** à la clôture de l'exercice 2024, conséquence d'une tendance de forte sinistralité courant ces dernières années. Ces indemnisations ont totalisé **2 053 MDT** en 2024, contre 1 860 MDT en 2023, et 1 734 MDT en 2022.

Parmi les branches les plus touchées par cette hausse figurent la branche Vie avec une part de 24% et la branche automobile accaparant une part de 43%, qui ont observé une hausse des indemnisations courant l'année 2024.

Cette évolution reflète non seulement des facteurs spécifiques à chaque secteur, mais

aussi des tendances globales influencées par des événements climatiques et économiques.



Ce tableau illustre les principaux événements ayant impacté le secteur de l'assurance, mettant en lumière les sinistres majeurs qui ont contribué à l'évolution de la sinistralité et des indemnisations durant l'année 2024.

SINISTRE	DATE	ÉVALUATION 100%	En MDT
DIV DEPOTS A SOLIMAN	19/06/2024	18,940	
SNDP	14/03/2024	15,360	
TANKMED	04/12/2024	13,000	
SIDERALBA MAGHREB	25/09/2024	2,500	
ESPACE HAMZA	26/06/2024	1,937	

## C. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS A LA DATE DE CLOTURE DU BILAN

### Loi de finances 2025

La Loi de Finances tunisienne de l'année 2025 modifie les taux d'imposition des sociétés, introduisant des ajustements fiscaux spécifiques. Pour les compagnies d'assurance, un taux d'imposition uniforme de 40 % sera appliqué contre 35% pour les exercices précédents.

Ce taux s'applique non seulement aux institutions d'assurance, mais aussi aux banques et autres institutions financières.

Avec l'intégration des nouvelles mesures fiscales, le taux d'imposition global des compagnies d'assurance atteindra 48 %. Ce taux comprend la contribution solidaire de 4 %, l'impôt conjoncturel de 4 %, et un taux supplémentaire de 5 % instauré par la Loi de Finances 2025.

Ces nouveaux taux sont applicables sur les bénéfices réalisés à partir de l'année 2024.

### Amélioration de la note souveraine de la Tunisie

Le 28 février, l'agence de notation Moody's a relevé la note de la Tunisie de CAA2 à CAA1, avec une perspective stable. Elle a également ajusté la note de la dette senior non garantie de la Banque centrale de Tunisie de CAA2 à CAA1, tout en maintenant une perspective stable.

Cette révision reflète une amélioration du profil d'amortissement de la dette extérieure du secteur privé tunisien et la capacité de la Banque centrale à maintenir ses réserves de change stables au cours des deux dernières années. Cela a permis de réduire les besoins de financement extérieur, désormais mieux couverts par les réserves.

La réduction des déficits budgétaires contribue également à limiter le risque de remboursement, malgré certaines contraintes de financement. Les perspectives stables reflètent des attentes selon lesquelles les besoins de financement extérieur resteront modérés, bien que la marge budgétaire pour faire face aux chocs reste restreinte en raison de niveaux d'endettement élevés.

Moody's souligne que des évolutions positives pourraient survenir si le financement extérieur devient plus disponible et si l'assainissement budgétaire progresse plus rapidement que prévu.

# L'ACTIVITÉ de Tunis Re

---

EN 2024

---



## PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 31-12-2024

L'année 2024 s'est clôturée sur une note positive pour Tunis Re, avec des performances favorables sur l'ensemble de ses indicateurs. Cette évolution témoigne non seulement de la solidité financière de l'entreprise, mais aussi de sa capacité à s'adapter aux défis d'un environnement en constante évolution. Les résultats obtenus reflètent une gestion stratégique efficace, qui nous a permis de renforcer notre compétitivité et de consolider notre position sur le marché.

	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>En MDT</u> <u>EVOL</u> <u>24/23</u>
<b>PERFORMANCE TECHNIQUE</b>				
CHIFFRE D'AFFAIRES	195,339	222,533	241,269	8%
RETROCESSION	58,039	59,647	59,899	0%
% RETROCESSION	30%	27%	25%	-7%
RETENTION	137,300	162,886	181,369	11%
% RETENTION	70%	73%	75%	3%
PRIMES ACQUISES NETTES	126,934	154,202	178,763	16%
CHARGE SINISTRE NETTE	68,169	84,573	104,744	24%
S/P NET	54%	55%	59%	7%
PROVISIONS TECHNIQUES	431,023	454,012	505,161	11%
RESULTAT TECHNIQUE NET	12,898	11,272	14,024	24%
RATIO COMBINE NET	92%	92,7%	95,9%	3%
<b>PERFORMANCE FINANCIERE</b>				
CAPITAL SOCIAL	100,000	100,000	100,000	-
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	236,382	246,463	258,375	5%
PLACEMENTS	502,880	510,872	560,193	10%
TAUX DE COUVERTURE	117%	113%	111%	-1%
PRODUITS	28,963	32,026	35,072	10%
ROE	9%	8%	9%	11%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19,858	18,578	21,406	15%

## SYNTHESE

Au terme de 2024 qui était une année de défis pour Tunis Re, on a connu les performances suivantes :

- Une progression de **8 %** du Chiffre d'Affaires global consolidé totalisant **241,3 MDT** ;
- Une hausse de 11% de la Rétention avec un montant de **181,4 MDT** et un taux de **75 %** en évolution de 2 points ;
- Une maîtrise du Ratio de Sinistralité S/P Net affichant un taux de **59 %** ;
- Un Résultat Technique Net de rétrocession excédentaire **14,024 MDT** en notable hausse de **24 %** ;
- Un Ratio Combiné maîtrisé de **95,9 %** ;
- Une croissance de **10 %** des placements financiers, accompagnée d'une augmentation similaire des produits générés, a permis d'atteindre des montants respectifs de **560 MDT** et **35 MDT** ;

En tenant compte de ces performances, l'activité générale de Tunis Re englobant l'activité technique et l'activité financière a fait ressortir au terme de l'exercice 2024 :

- Un Résultat Global excédentaire avant impôt de **35,4 MDT** en notable hausse de **20 %** ;
- Un Résultat bénéficiaire après impôt de **21,4 MDT** en amélioration de **15 %** ;
- Un ROE de **9 %** en progression ;

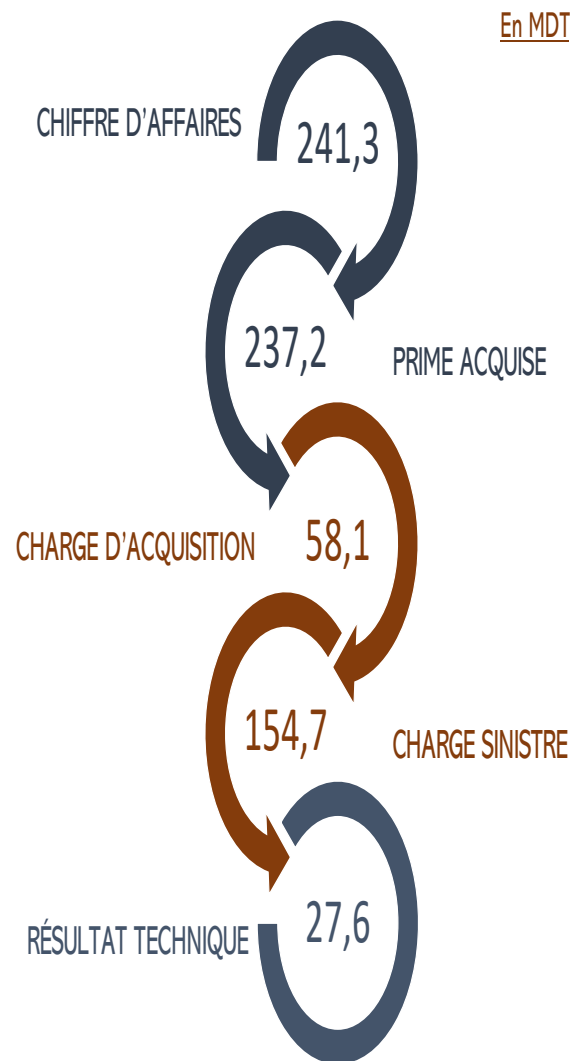
Par ailleurs, Tunis Re a réussi en 2024 à la :

- Confirmation par l'agence de notation **Fitch Ratings** de la note de solidité financière à AA (tun), avec perspectives stables ;
- La reconduction par l'agence de notation **AM Best** de la notation de B fair avec perspectives négatives, impactée par la notation du pays.
- La certification conforme au standard financier **MSI 20000** par l'institut de la Bourse de Paris représenté par Maghreb Corporate.

## A. LES PERFORMANCES TECHNIQUES

### I. LES ACCEPTATIONS

- Un **Chiffre d'Affaires** de **241,269 MDT**, enregistrant une croissance de **8 %** par rapport à l'exercice précédent, et dépassant de 8 points les prévisions du budget annuel 2024;
- Une **Prime Acquis** s'élevant à **237,231 MDT**, en progression de **11 %** par rapport à l'année 2023, et surpassant également les objectifs annuels fixés pour 2024 ;
- Une **Charge d'Acquisition** de **58,092 MDT**, en hausse de **13 %** en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires, générant un **Taux de Charge** de **24 %**, en augmentation de **1 point** par rapport à 2023.
- Une **Charge Sinistre** de **154,681 MDT**, en hausse de **12 %** en raison de la survenance d'un nombre important de sinistres tant sur le marché tunisien qu'à l'étranger, entraînant un ratio **S/P brut** de **65 %**, qui est néanmoins resté stable entre 2023 et 2024, grâce à l'effet de compensation de la prime acquise, qui a également augmenté.
- Un **Résultat Technique** d'acceptation a généré un excédent de **27,564 MDT**, enregistrant ainsi une croissance de **2 %** par rapport à 2023. Ce résultat témoigne de la résilience de la compagnie face à un environnement complexe, caractérisé par une concurrence intense et une sinistralité élevée.



## 1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

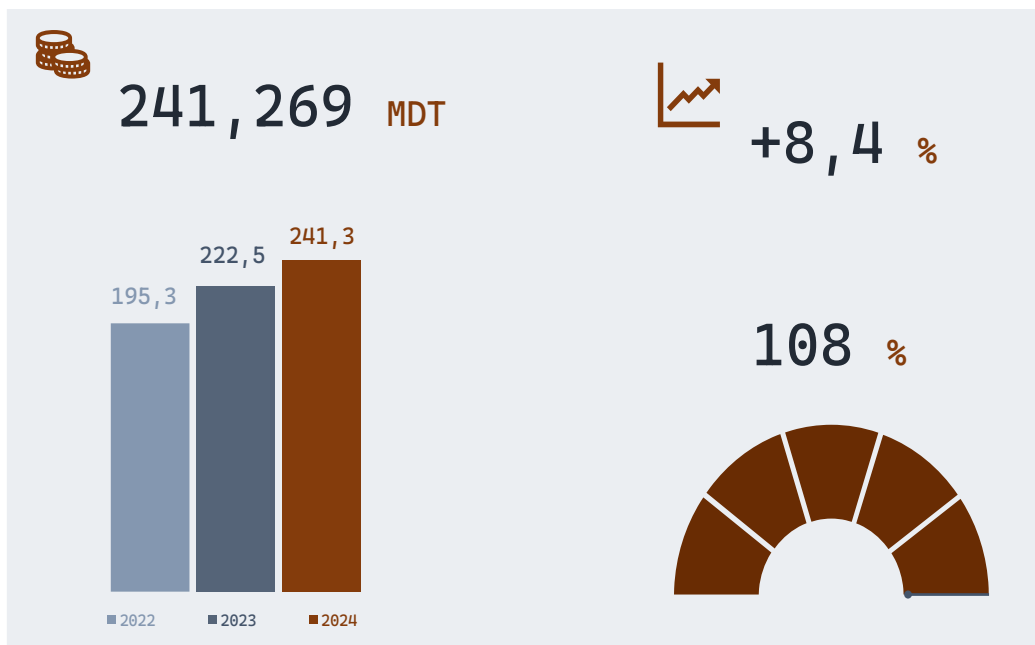
Tunis Re a pu bénéficier de la dynamique du marché de la réassurance, malgré une conjoncture économique et financier difficile, tant au niveau national que régionale, et ce grâce à son expertise métier, la confiance de ses partenaires et sa résilience face aux divers défis, et ce en enregistrant une amélioration de son chiffre d'affaires, surpassant les objectifs fixés pour cette période.

En effet, le chiffre d'affaires est passé de 195,339 MDT en 2022 à 222,533 MDT en 2023, pour atteindre **241,269 MDT** à la fin de 2024 soit une croissance annuelle moyenne de **11 %**

entre 2022 et 2024 et une hausse de **8.4%** entre 2023 et 2024.

Le budget révisé de 2024 a été largement dépassé, avec une variation de **+ 8 %**.

Cette performance a été obtenue malgré des vents contraires persistants, aussi bien au niveau national (inflation, difficultés économiques et sociales, dégradation de la note souveraine) que dans un contexte international complexe, marqué par l'inflation mondiale, les catastrophes naturelles, les conflits et une sinistralité élevée.



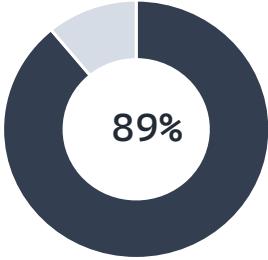
a. Par Type d'Activité

Le chiffre d'affaires global consolidé est réparti entre 89 % pour l'activité Ordinaire et 11 % pour l'activité Retakaful.

Les Acceptations Ordinaires ont atteint un montant de 214,769 MDT au 31 décembre 2024, marquant une progression de 7 % par rapport à 2023, où elles s'élevaient à 200,994 MDT, et de 13 % par rapport à 2022 (177,502 MDT). Ces acceptations ont dépassé les objectifs fixés de 8 %.

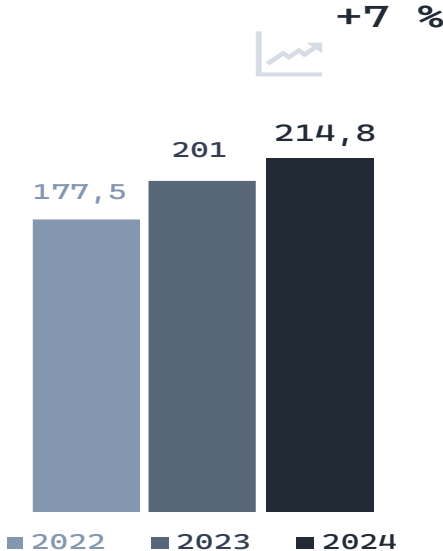
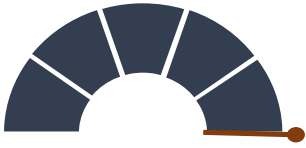
Quant aux Acceptations Retakaful, elles continuent d'afficher une forte dynamique, atteignant 26,500 MDT à la fin de l'année 2024, contre 21,539 MDT en 2023 et 17,837 MDT en 2022. Elles ont enregistré une croissance de 23 % entre 2023 et 2024, surpassant ainsi les projections annuelles de 10 %.

STRUCTURE

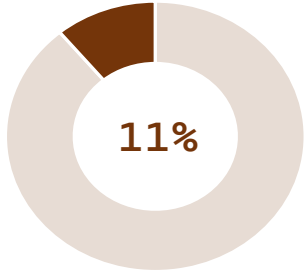


% DE RÉALISATION

108 %

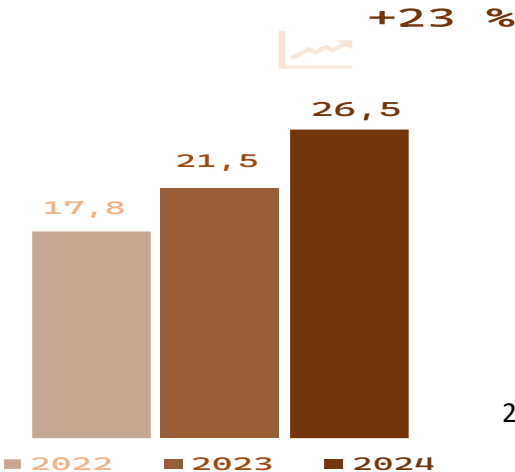
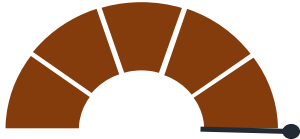


STRUCTURE



% DE RÉALISATION

110 %

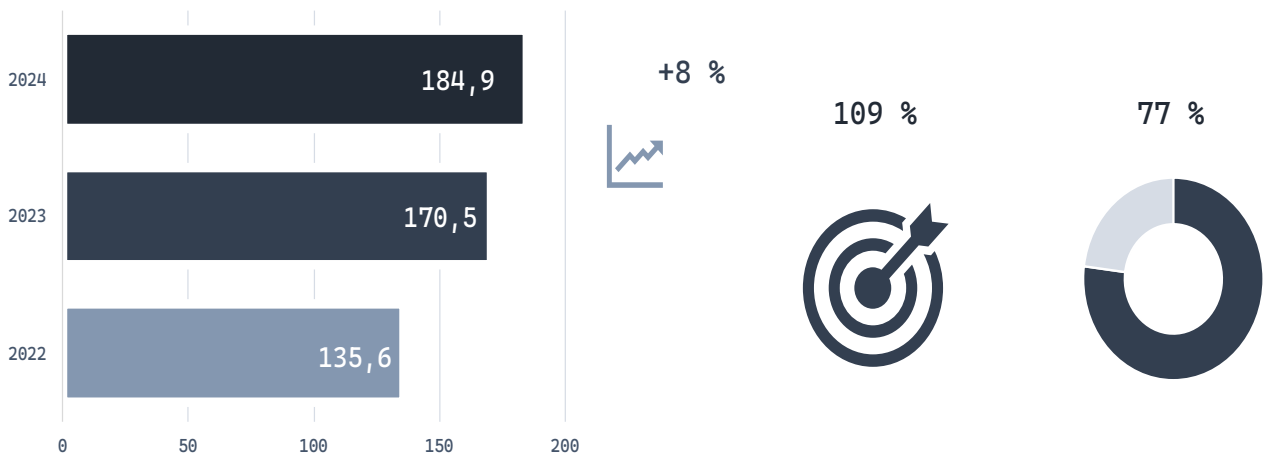




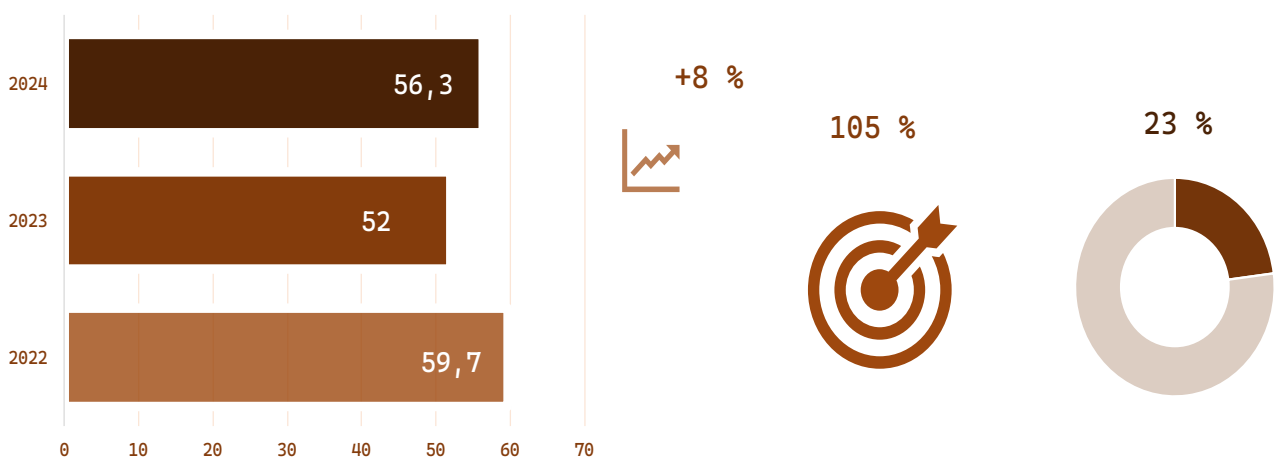
## b. Par Nature d'Activité

Les primes acceptées consolidées se répartissent à hauteur de **77 %** pour les Acceptations Conventionnelles, et de **23 %** pour les Acceptations Facultatives.

Les **Acceptations Conventionnelles** ont connu une progression de **8 %**, alignée avec celle du chiffre d'affaires global, passant de 170,541 MDT en 2023 à 184,948 MDT en 2024, et affichant un taux de réalisation de **109 %**, dépassant ainsi les prévisions annuelles 2024.

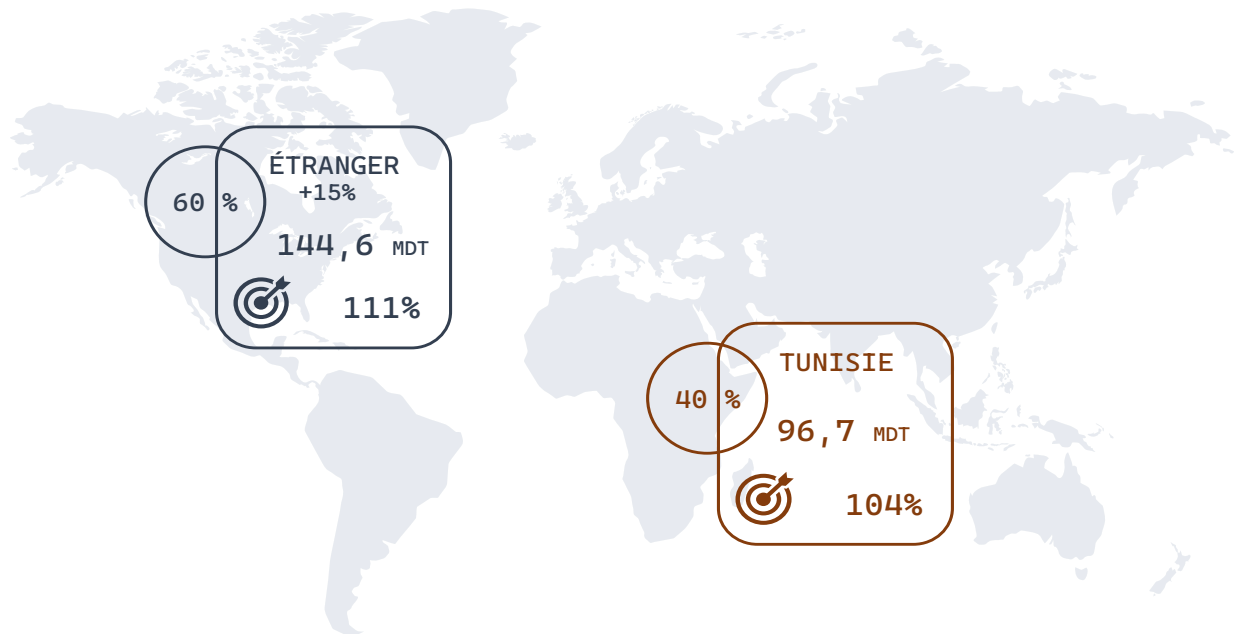


Les **Acceptations Facultatives** ont également enregistré une hausse de **8 %** entre les exercices 2023 et 2024, après une baisse constatée en 2023 par rapport à 2022, atteignant un montant de **56,320 MDT**, contre 51,992 MDT l'année précédente, surpassant ainsi de **5 %** le budget annuel 2024.



### c. Par Marché

À la clôture de l'exercice 2024, la structure du chiffre d'affaires révèle une nette prédominance du **Marché Etranger**, qui a gagné 4 points par rapport à l'année précédente, représentant ainsi **60 %** du total, contre **40 %** pour le **Marché Tunisien**.



#### Le Marché Tunisien

Le marché Tunisien, qui demeure le marché clé du portefeuille de Tunis Re, a maintenu un chiffre d'affaires quasiment stable entre 2023 et 2024, s'établissant à **96,654 MDT** au 31 décembre. Cette stabilité des acceptations tunisiennes résulte d'une part d'un climat économique et politique difficile, accompagné d'une lente croissance du PIB. On a aussi subi la résiliation de quelque acceptation notamment celui de Général Assistance. Cependant, ce chiffre d'affaires a surpassé les prévisions annuelles de 4 points, affichant ainsi un taux de réalisation de **104 %**.

#### Le Marché Étranger

Le Marché Étranger a conclu l'année 2024 avec une performance de **15 %**, atteignant une valeur de **144,615 MDT**, contre 125,533 MDT en 2023. Par rapport aux projections de l'année 2024, ces résultats ont été entièrement réalisés, voire même dépassés de **11 points**. Ces performances sont le reflet des efforts soutenus au niveau de notre stratégie commerciale en constante évolution, visant à identifier les marchés porteurs tout en maintenant une vigilance et une sélectivité rigoureuses. Cette croissance a principalement concerné le Marché Maghrébin, le Marché Asiatique et le Marché Africain, avec des croissances respectives de **44 %**, **32 %** et **8 %**.

Le présent tableau analyse de manière détaillée les performances réalisées dans chaque marché et zone :

PAR MARCHÉ	2022	2023			2024				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL
									24/23
TUNISIE	92,635	97,000	44%	5%	93,124	96,654	104%	40%	0%
MAGHREB	12,134	7,104	3%	-41%	9,484	10,219	108%	4%	44%
PAYS ARABES	45,278	45,528	20%	1%	44,400	44,711	101%	19%	-2%
AFRIQUE	24,267	26,713	12%	10%	29,117	28,887	99%	12%	8%
EUROPE & ASIE	21,023	46,189	21%	120%	47,359	60,798	128%	25%	32%
ETRANGER	102,703	125,533	56%	22%	130,360	144,615	111%	60%	15%
<b>TOTAL</b>	<b>195,339</b>	<b>222,533</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>223,482</b>	<b>241,269</b>	<b>108%</b>	<b>100%</b>	<b>8%</b>

#### ✦ Le Maghreb

Le **Marché Maghrébin** a enregistré une hausse significative de **44 %** de son chiffre d'affaires entre 2023 et 2024, après une baisse de 41 % entre 2022 et 2023 à la suite de la suspension de la souscription avec le marché algérien courant l'année 2023. Ce marché a repris avec la croissance en 2024, ainsi, son chiffre d'affaires est passé de 7,104 MDT au 31 décembre 2023 à **10,219 MDT** au 31 décembre 2024.

Cette croissance résulte du renouvellement des programmes de réassurance avec les compagnies algériennes, ainsi que du renouvellement de la majorité de nos contrats existants, accompagné de hausses notables de parts de marché. À cet égard, les prévisions annuelles de 2024 ont été largement dépassées, avec un excédent de **8 points**. Ce marché représente désormais **4 %** du chiffre d'affaires global consolidé de 2024.

#### ✦ Les Pays Arabes

Le **Marché des Pays Arabes** occupe désormais la deuxième place en termes de part dans le chiffre d'affaires global, représentant **19 %**. Cependant, la prime de ce marché a enregistré une légère baisse de **2 %** entre 2023 et 2024, atteignant **44,711 MDT** contre 45,528 MDT l'année précédente.

Cette baisse résulte principalement de la résiliation d'un certain nombre de traités avec le marché émirati, et le non renouvellement de notre portefeuille sur le marché égyptien, en raison des exigences de notation. Malgré ces vents contraires, les objectifs ont globalement été atteints, voire légèrement dépassés, affichant un taux de réalisation de **101 %**.

✦ L'Afrique

Le chiffre d'affaires du **Marché Africain**, en plein essor, a poursuivi sa croissance d'année en année, passant de 24,267 MDT en 2022 à 26,713 MDT en 2023 et à **28,887 MDT** en 2024, soit une augmentation de **8 %**. Cette progression est

principalement due à une évolution significative observée lors de la campagne de renouvellement, qui a concerné la majorité des zones du marché africain. Concernant les prévisions pour 2024, ce marché a atteint un taux de réalisation de **99 %**.

✦ L'Asie

Le **Marché Asiatique**, qui suscite un intérêt croissant ces dernières années en raison de son fort potentiel de croissance, il continue d'évoluer positivement, tant en termes de chiffre d'affaires que de structure.

2024, atteignant ainsi **25 %**, représentant la part la plus importante du chiffre d'affaires global consolidé.

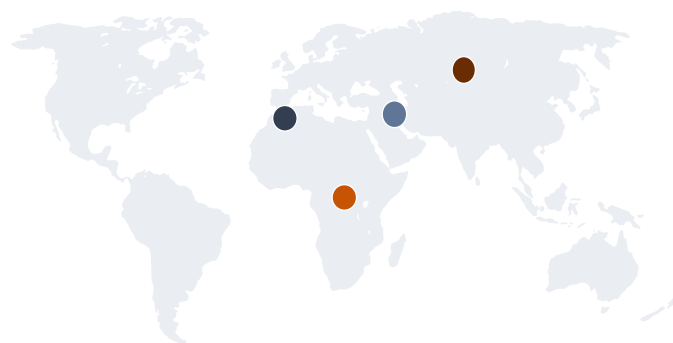
À la fin de l'année 2024, il a enregistré une croissance remarquable de **32 %**, passant de 46,189 MDT et à **60,798 MDT** et a largement dépassé le budget annuel y afférent en affichant un taux de réalisation de **128 %**. Concernant sa part, celle-ci a progressé de 4 points entre 2023 et

Il est important de noter que, lors des dernières campagnes de renouvellement du 1er janvier 2024, une grande prudence a été exercée dans les souscriptions, en particulier pour la Turquie, afin de garantir une résilience robuste face aux risques cumulés, notamment ceux associés aux catastrophes naturelles.

MAGHREB



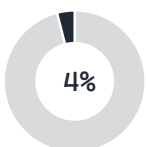
PAYS ARABES



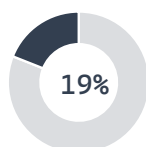
AFRIQUE



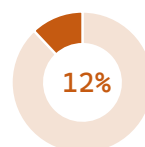
ASIE



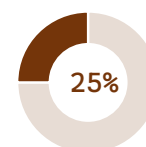
MAGHREB



PAYS ARABES



AFRIQUE



ASIE



## d. Par Branche

PAR BRANCHE	2022	2023			2024				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 24/23
INCENDIE	74,380	84,765	38%	14%	95,008	110,186	116%	46%	30%
A.R.D	34,289	46,461	21%	35%	39,729	35,533	89%	15%	-24%
R. TECHNIQUES	24,994	31,548	14%	26%	32,421	36,174	112%	15%	15%
TRANSPORT	30,132	31,681	14%	5%	31,339	32,843	105%	14%	4%
AVIATION	19,846	16,811	8%	-15%	14,906	16,877	113%	7%	0,4%
VIE	11,699	11,268	5%	-4%	10,075	9,657	96%	4%	-14%
<b>TOTAL</b>	<b>195,339</b>	<b>222,533</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>223,482</b>	<b>241,269</b>	<b>108%</b>	<b>100%</b>	<b>8%</b>

## ✦ Les branches Non Marine

La Branche Incendie a enregistré une hausse remarquable de **30 %** entre 2023 et 2024, atteignant ainsi une valeur de **110,186 MDT**. Cette performance s'accompagne d'un gain de **8 points** dans sa part, avec un taux de réalisation de **116 %** de ses prévisions.

En revanche, la Branche Accidents et Risques Divers a accusé une baisse de **24 %** sur la même période et a affiché un montant de **35,533 MDT**. Ce recul est principalement dû à la résiliation de deux traités d'assistance dans le cadre des acceptations conventionnelles sur le marché tunisien.

La Branche Risques Techniques a quant à elle enregistré une croissance de **15 %**, atteignant **36,174 MDT**, avec un taux de réalisation de **112 %** et une part de **15 %**.

## ✦ Les branches Marine

La Branche Transport a enregistré une croissance de **4 %**, portant son chiffre d'affaires à **32,843 MDT** à la fin de l'année 2024, atteignant ainsi un taux de réalisation de **105 %** par rapport aux prévisions annuelles y afférentes.

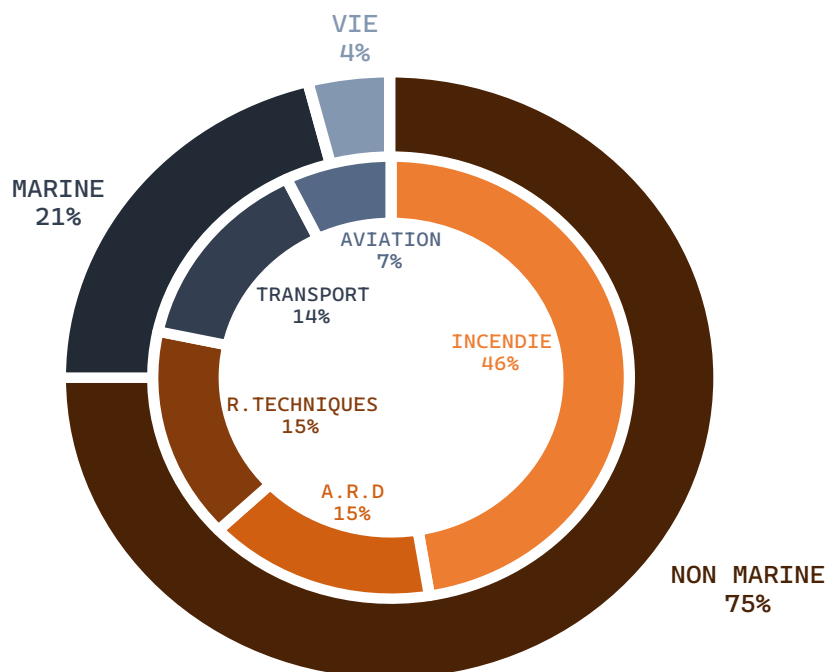
La Branche Aviation a enregistré une légère hausse entre 2023 et 2024, affichant un chiffre d'affaires de **16,877 MDT** au 31 décembre 2024, avec un taux de réalisation supérieur aux projections annuelles, dépassant ainsi les prévisions de **13 points**.

✦ La branche Vie

Enfin, la Branche Vie a enregistré une diminution de **14 %** par rapport au 31-12-2023, atteignant **9,657 MDT** contre 11,268 MDT une année auparavant.

Cette baisse traduit notre politique de souscription qui opte pour un allègement de notre appétit sur ce risque, compte tenu du taux de sinistralité de cette branche ayant considérablement augmenté après la crise du Covid, ce qui nous a conduits à adopter une approche plus sélective.

Toutefois, par rapport au budget annuel associé à cette branche, les réalisations ont été presque entièrement atteintes, avec un taux de **96 %**.



## 2. LA CHARGE SINISTRE

Ces dernières années, le secteur de la réassurance a été confronté à une sinistralité accrue, conséquence directe d'une multiplication d'événements climatiques extrêmes, de catastrophes naturelles et de crises sanitaires mondiales. Après une année 2023 marquée par la survenance du tremblement de terre dévastateur

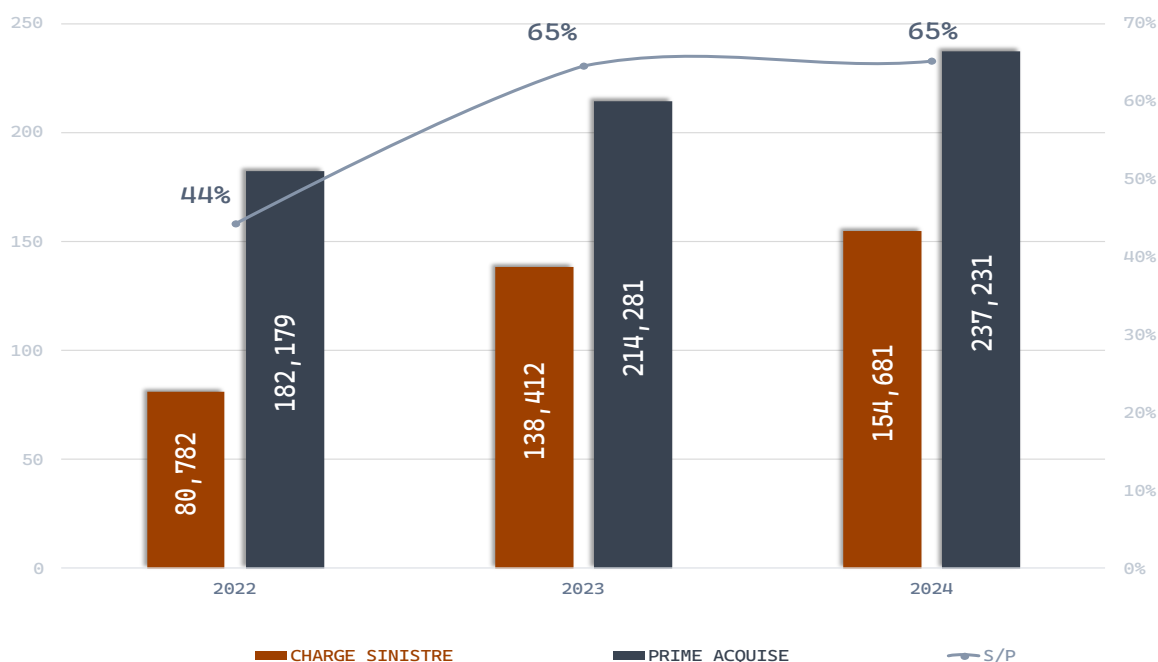
en Turquie, un événement catastrophique qui a eu un impact majeur sur le marché mondial de la réassurance ainsi que sur notre compagnie, Tunis Re a dû faire face à de nouveaux défis en 2024. En effet, cette année a été marquée par les inondations exceptionnelles à Dubaï, un phénomène climatique d'une ampleur inédite qui a causé des dégâts considérables dans la région.

Bien que moins dramatiques que le tremblement de terre de 2023, ces inondations ont toutefois généré des pertes importantes, affectant de nombreux secteurs. Ces inondations témoignent de la persistance des risques liés aux événements climatiques extrêmes, qui continuent de se multiplier à l'échelle mondiale.

Tunis Re a une fois de plus dû s'adapter à ce contexte de forte sinistralité, en renforçant ses mécanismes de gestion des risques et en réévaluant en continu ses stratégies pour faire face à un environnement global de plus en plus incertain.

A cet effet, la Charge Sinistre globale a atteint, au terme de l'exercice 2024, un montant de **154,681**

**MDT**, contre 138,412 MDT l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de **12 %**. Cette augmentation concerne principalement les acceptations Non-Retakaful Ordinaires, tandis que la sinistralité des acceptations Retakaful a diminué de manière significative, affichant une réduction de 26 %. Le Ratio De Sinistralité S/P des acceptations globales est resté stable entre 2023 et 2024, s'établissant à **65 %**. Cette stabilité, malgré l'augmentation de la sinistralité, est due à la progression de la Prime Acquise, qui a augmenté de **11 %** en passant de 214,281 MDT en 2023 à **237,231 MDT** en 2024. Cette évolution a permis de compenser l'impact de la hausse de la sinistralité, assurant ainsi une stabilité du S/P entre les deux exercices.



## a. Par Nature d'Activité

L'illustration ci-après présente les indicateurs de la sinistralité relatives aux acceptations conventionnelles ainsi qu'aux acceptations facultatives :

PAR NATURE D'AFFAIRE	2022		2023				2024				En MDT		
	REAL	S/P	REAL	S/P	ST	EVOL	PROBABLE	S/P	REALISÉ	S/P	% RÉAL	ST	EVOL 24/23
CONVENTIONNELLE	72,183	57%	122,181	76%	88%	69%	99,360	59%	107,787	60%	108%	70%	-12%
FACULTATIVE	8,600	16%	16,230	31%	12%	89%	46,942	83%	46,894	81%	100%	30%	189%
<b>TOTAL</b>	<b>80,782</b>	<b>44%</b>	<b>138,412</b>	<b>65%</b>	<b>100%</b>	<b>71%</b>	<b>146,301</b>	<b>65%</b>	<b>154,681</b>	<b>65%</b>	<b>106%</b>	<b>100%</b>	<b>12%</b>

Après une année 2023 caractérisé par une forte sinistralité, touchée par le tremblement de terre de la Turquie, la sinistralité **des Acceptations Conventionnelles**, a connu à la clôture de l'exercice 2024, une nette atténuation, tant en termes de montant qu'en termes de taux. Néanmoins elle reste assez importante comparé à une année normale.

En effet, la charge sinistre a diminué de **12 %**, passant de 122,181 MDT en 2023 à **107,787 MDT** en 2024., générant ainsi un ratio de sinistralité S/P en baisse de **16 points**, revenant ainsi à **60 %** contre 76 % l'année précédente.

Concernant **les Acceptations Facultatives**, la sinistralité a connu une aggravation en 2024,

passant de 16,230 MDT en 2023 à **46,894 MDT**. Cette hausse provient principalement de quelques sinistres survenus sur le marché étranger dont le plus important celui de la tempête de Dubai, ayant touché les branches incendie et engineering, Il est également important de souligner que certains sinistres, relatifs à des exercices antérieurs, ont connu des aggravations en 2024.

Le Ratio S/P pour les acceptations facultatives a ainsi évolué, passant de 31 % en 2023 à **81 %** en 2024,

Un tableau détaillant les principaux sinistres, répartis par marché et par type d'acceptation, sera présenté dans la section suivante, mettant en lumière l'impact de cette sinistralité sur les acceptations facultatives.



## b. Par Marché

### Le Marché Tunisien

La sinistralité au niveau du marché Tunisien pour l'année 2024 est considérée comme modérée, ce qui traduit l'amélioration de sa charge sinistre de **13 %**, passant de 54,206 MDT en 2023 à **47,006 MDT** en 2024. Le ratio S/P y afférent a également diminué de **10 points**, passant de 58 % à **48 %** entre 2023 et 2024. Toutefois, cela n'occulte pas le fait qu'un certain nombre de sinistres ont affecté les acceptations tunisiennes, comme le montre le tableau ci-après :

SINISTRE	DATE	En MDT	
		PART Tunis	Re
SNDP	14/03/2024	4,292	
TANKMED	04/12/2024	3,900	
DIV DEPOTS A SOLIMAN	19/06/2024	3,031	
ESPACE HAMZA	26/06/2024	0,761	
SIDERALBA MAGHREB	25/09/2024	0,728	

### Le Marché Étranger

Concernant le marché étranger, celui-ci a été touché par plusieurs sinistres majeurs, notamment au niveau du marché des pays arabes ayant été particulièrement touché par le sinistre « TEMPÊTE DUBAI 2024 », ainsi que d'autres sinistres majeurs.

SINISTRE	PAYS	DATE	En MDT	
			PART Tunis	Re
TEMPÊTE DUBAI 2024	EMIRATS ARABES UNIS	16/04/2024	41,700	
ROYAL INDUSTRIAL	PALESTINE	27/02/2024	2,713	
NORTHERN MARINE SHIPPING	EMIRATS ARABES UNIS	30/05/2024	1,847	
RAIN FLOOD UAE	EMIRATS ARABES UNIS	11/02/2024	1,718	
FOUANI NIG. LTD	NIGERIA	10/08/2024	1,075	
DILEK HALI ANONAM MARKET	TURQUIE	16/08/2024	1,034	

Ainsi, la charge sinistre totale pour le Marché Étranger a atteint **107,675 MDT** à la clôture de l'exercice 2024, contre 84,206 MDT l'année précédente, enregistrant une hausse de **28 %**. Le ratio S/P pour ce marché a également augmenté, atteignant **77 %** contre 70 % en 2023, avec une progression de **7 points**.

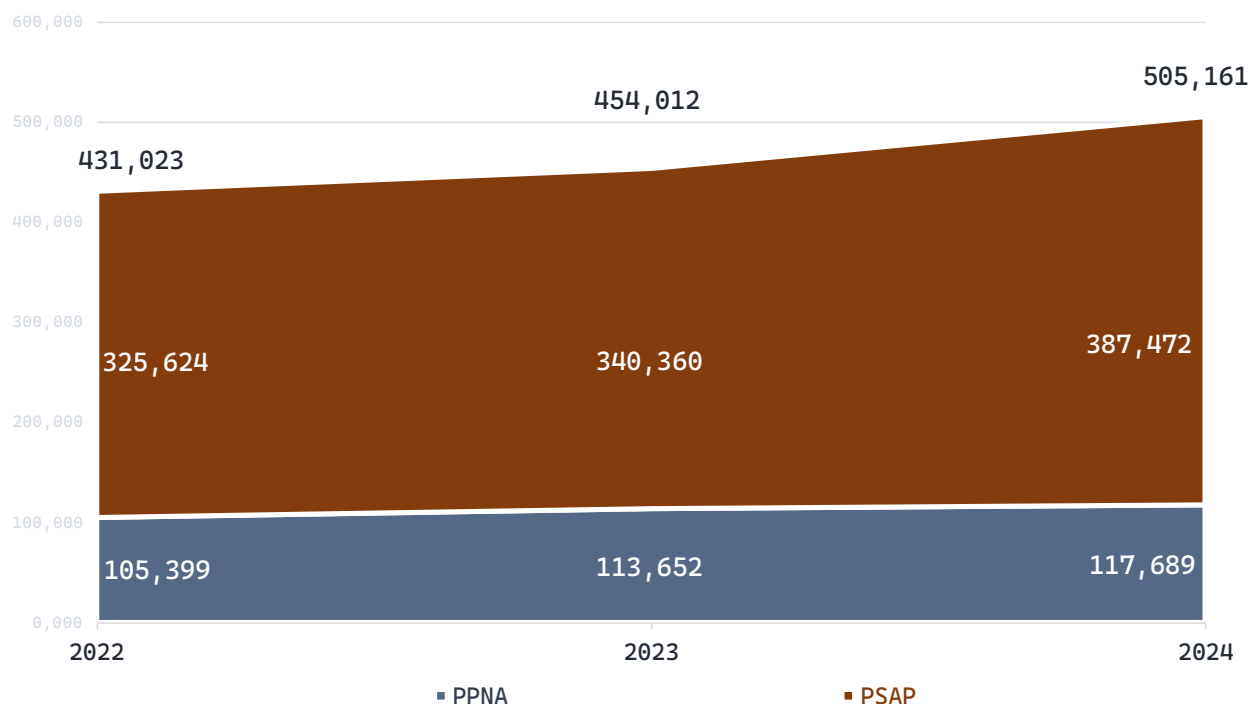
Cette aggravation vient essentiellement du sinistre majeur tempête de Dubaï, évalué à ce jour à 41,7 MDT, en neutralisant ce sinistre majeur le ratio de sinistralité revient un niveau de sinistralité confortable de 48%.

### 3. LES PROVISIONS TECHNIQUES

Les provisions techniques, qui comprennent les Provisions pour Primes Non Acquises (PNA) et les Provisions pour Sinistres à Payer (SAP), ont atteint un montant total de **505,161 MDT** au 31 décembre 2024, soit en hausse de **11 %** par rapport aux 454,012 MDT enregistrées en 2023.

Il est souligné que contrairement aux années précédentes les provisions pour sinistres ont marqué une hausse à la suite de la constatation d'une charge supplémentaire de neutralisations de l'ordre de 5MDT, et ce dans le but d'annuler les bonis sur les résultats des estimations sur exercices antérieurs

Cette pratique témoigne d'une gestion rigoureuse et d'une anticipation proactive des engagements futurs, dans un contexte où les volumes d'activité et les risques sous-jacents continuent de croître.



Les **Provisions Pour Primes Non Acquises** ont enregistré une évolution de **4 %** entre 2023 et 2024, passant de 113,652 MDT à **117,689 MDT**. Ces provisions représentent désormais **23 %** du montant total des provisions techniques, enregistrant une diminution de **2 points** par rapport à 2023, au profit des provisions pour sinistres à payer.

De leur côté, les **Provisions Pour Sinistres à Payer** ont atteint, à la clôture du bilan 2024, un montant de **387,472 MDT**, enregistrant une augmentation de **14 %**. Elles représentent désormais **77 %** du total des provisions techniques, consolidant ainsi leur part prédominante dans le portefeuille de provisions, ce qui reflète une gestion prudente face aux risques encourus.

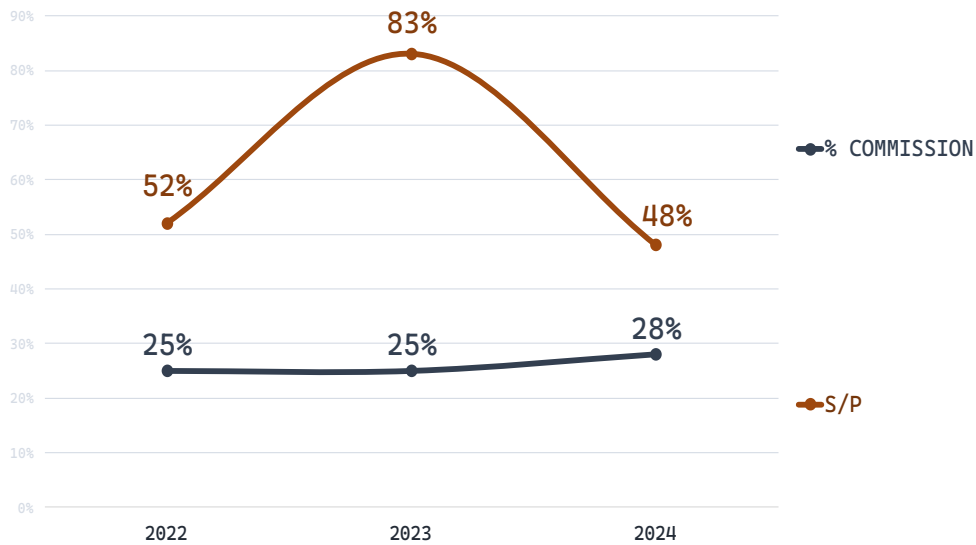
## II. L'ACTIVITE RETAKAFUL

Le L'assurance islamique a connu une croissance remarquable au cours des dernières décennies, répondant à une demande croissante pour des produits financiers conformes aux principes de la charia. Cette expansion s'est particulièrement intensifiée dans les pays à majorité musulmane, mais aussi au-delà, dans des régions où l'intérêt pour des produits financiers éthiques ne cesse de croître. Les principaux marchés du Takaful se trouvent au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Est, ainsi que dans certains pays d'Afrique subsaharienne.

Ces dernières années, Tunis Re a diversifié ses activités et s'est imposée comme un acteur innovant dans le domaine de la Réassurance Takaful, aussi bien sur le marché national qu'international. Cette stratégie vise à offrir une large gamme de solutions d'assurance islamique, et met l'accent sur le développement de ce segment d'activité tant au niveau local que régional.

A la clôture de l'exercice 2024, l'activité Retakaful a enregistré des performances solides, avec une augmentation significative de la production et une réduction notable de la sinistralité par rapport à la même période de l'année précédente.

	2022	2023		2024			En MDT
		REAL	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	EVOL 24/23
CHIFFRE D'AFFAIRES	17,837	21,539	21%	24,108	26,500	110%	23%
PRIME ACQUISE	16,900	19,902	18%	23,457	25,340	108%	27%
CHARGE D'ACQUISITION	4,478	5,410	21%	6,410	7,407	116%	37%
CHARGE SINISTRE	8,812	16,470	21%	13,249	12,210	92%	-26%
RESULTAT TECHNIQUE	3,782	-1,825	-148%	3,944	5,830	148%	419%



Au terme de l'exercice 2024, l'activité Retakaful a affiché une notable progression de **23 %** de son Chiffre d'Affaires global, atteignant **26,500 MDT**, contre 21,539 MDT une année auparavant, dépassant ainsi les projections annuelles de **10 points**. Cette performance résulte d'une campagne de renouvellement réussie, soutenue par la conclusion de nouvelles affaires, l'accroissement des parts de marché et la prospection de nouveaux marchés prometteurs.

La Prime Acquisée a suivi une trajectoire similaire à celle du chiffre d'affaires, enregistrant une hausse de **27 %**, passant de 19,902 MDT à 25,340 MDT entre 2023 et 2024, surpassant les prévisions annuelles de **8 points**.

En parallèle, la charge d'acquisition, qui est directement influencée par ces deux indicateurs, a augmenté de **37 %**, atteignant

**7,407 MDT** au 31 décembre 2024. Le Taux de Commission a ainsi augmenté de **3 points** passant de 25 % à **28 %**.

En ce qui concerne la Charge Sinistre liée aux acceptations Retakaful, une nette amélioration a été observée, avec une baisse de **26 %** par rapport à l'année précédente, s'élevant à **12,210 MDT** contre 16,470 MDT en 2023. Le Ratio de Sinistralité S/P, qui repose sur la relation entre la charge sinistre et la prime acquise, a connu une réduction significative de **35 points**, passant de 83 % en 2023 à **48 %** en 2024.

Ces solides performances en matière de production et de gestion des sinistres ont permis d'améliorer considérablement le Résultat Technique Retakaful, qui a enregistré un excédent de **5,830 MDT** au 31 décembre 2024, largement supérieur aux prévisions.

### III. LE RÉSULTAT TECHNIQUE ACCEPTATION

Le résultat technique des acceptations a enregistré une légère hausse de 2 % entre 2023 et 2024.

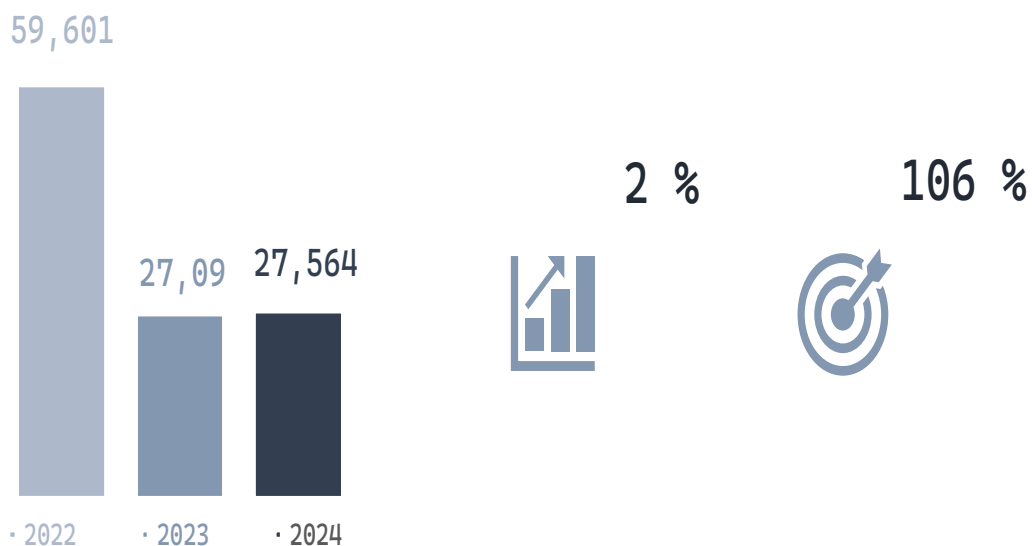
Cette progression, bien que modeste, reflète la résilience de Tunis Re dans un environnement particulièrement complexe.

En effet, plusieurs vents contraires ont pesé sur les performances, notamment une sinistralité élevée qui a affecté plusieurs marchés, tant au niveau national qu'international.

La conjoncture économique perturbée à l'échelle nationale, couplée aux tensions géopolitiques et aux risques climatiques exacerbés à l'échelle mondiale, a contribué à une pression supplémentaire sur les résultats. De plus, l'inflation persistante et l'instabilité politique dans certaines régions ont intensifié les risques et l'incertitude.

Malgré ces défis, Tunis Re a su maintenir un équilibre au niveau de son activité, affichant ainsi une performance technique stable dans un contexte mondial volatile.

Ce résultat est passé de 27,090 MDT en 2023 à **27,564 MDT** en 2024, atteignant ainsi l'ensemble des prévisions qui y étaient associées, et les dépassant même de **6 points**.



## IV. LA RÉTROCESSION

Au cours des trois dernières années, le marché de la rétrocession a connu un durcissement notable, marqué par des hausses tarifaires et des restrictions sur les demandes de couverture. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir, en raison de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes.

De notre côté, le programme de rétrocession a été élaboré en tenant compte du profil des risques souscrits, des caractéristiques du portefeuille et des spécificités des marchés où Tunis Re est présent. Nous avons privilégié des rétrocessionnaires de premier plan, bien notés et disposant de réserves de capital solides, garantissant ainsi une couverture financière robuste contre les pertes importantes.

Bien que le marché de la rétrocession ait été rigide et ait eu un impact sur notre activité, l'adaptation de notre programme nous a conduits à augmenter notre niveau de rétention des primes.

### 1. VUE D'ENSEMBLE SUR L'ACTIVITÉ DE RÉTROCESSION

Dans ce contexte, le volet rétrocession a enregistré les performances suivantes au 31 -12 2024 :

	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>En MDT</u> <u>EVOL</u> <u>24/23</u>
<b>PRIME RÉTROCÉDÉE</b>	58,039	59,647	59,899	0,4%
<b>% RÉTROCESSION</b>	30%	27%	25%	-2%
<b>COMMISSION</b>	4,675	4,394	5,104	16%
<b>% COMMISSION</b>	8%	7%	9%	1%
<b>CHARGE SINISTRE</b>	12,614	53,839	49,937	-7%
<b>S/P</b>	23%	90%	85%	-4%
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE DE RÉTROCESSION</b>	37,956	1,846	3,427	86%

- À la clôture du bilan de l'exercice 2024, la **Prime Rétrocédée** a atteint **59,899 MDT**, enregistrant ainsi une légère hausse par rapport à l'exercice précédent.
- Cependant, le **Taux De Rétrocession** a enregistré une diminution de deux points, conséquence directe de la croissance observée au niveau de la prime acceptée, pour revenir à **25 %**.
- Les **Commissions** reçues des rétrocessionnaires ont, quant à elles, connu une croissance de **16 %**, passant de 4,394 MDT à **5,104 MDT**.
- Par conséquent, le taux de commission associé a progressé d'un point, atteignant **9 %**.

- La **Charge Sinistre** à la charge des rétrocessionnaires a diminué de **7 %**, s'établissant à **49,937 MDT** contre 53,839 MDT, en raison du renforcement de notre rétention.
- En conséquence, le ratio de sinistralité **S/P** associé a enregistré un recul de 4 points, s'établissant à **85 %**.
- Enfin, le **résultat technique de la rétrocession**, qui intègre l'ensemble des éléments mentionnés ci-dessus, a affiché un excédent de **3,427 MDT** à la fin de l'exercice 2024, marquant une amélioration par rapport à l'exercice précédent.

## 2. LA PRIME RÉTROCÉDÉE

La prime cédée est répartie de la manière suivante : **61 %** pour le programme Non-Marine, qui couvre les branches Incendie, Risques Techniques et A.R.D., et **39 %** pour le programme Marine.

PAR BRANCHE	2022		2023		2024	
	REAL	% RETRO	REAL	% RETRO	REALISÉ	% RETRO
<b>NON MARINE</b>	<b>31,384</b>	<b>23%</b>	<b>36,107</b>	<b>22%</b>	<b>36,330</b>	<b>20%</b>
INCENDIE	20,344	27%	23,668	28%	20,923	19%
A.R.D	1,859	5%	2,046	4%	2,141	6%
<b>R. TECHNIQUES</b>	<b>9,181</b>	<b>37%</b>	<b>10,394</b>	<b>33%</b>	<b>13,266</b>	<b>37%</b>
<b>MARINE</b>	<b>26,451</b>	<b>53%</b>	<b>23,349</b>	<b>48%</b>	<b>23,458</b>	<b>47%</b>
TRANSPORT	7,259	24%	7,758	24%	7,625	23%
AVIATION	19,192	97%	15,592	93%	15,834	94%
VIE	<b>0,204</b>	<b>2%</b>	<b>0,190</b>	<b>2%</b>	<b>0,111</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58,039</b>	<b>30%</b>	<b>59,647</b>	<b>27%</b>	<b>59,899</b>	<b>25%</b>

Au terme de l'année 2024, la branche **Non Marine** a connu une stagnation de sa prime rétrocédée, s'élevant à **36,330 MDT**, ainsi qu'une baisse de 2 points de son taux de rétrocession. Cette stagnation résulte d'une combinaison d'évolutions contradictoires au sein des différentes branches composant la branche Marine.

En effet, la branche Incendie a vu sa prime diminuer de **12 %**, ainsi que son taux de rétrocession qui a chuté de 9 points. En revanche, la branche A.R.D. a enregistré une croissance de **5 %** et a vu son taux de rétrocession augmenter de 2 points. Quant à la branche Risques Techniques, elle a connu une forte hausse de **28 %**, accompagnée d'une progression de 4 points de son taux de rétrocession.

Par ailleurs, la branche **Marine** a affiché une certaine stabilité entre 2023 et 2024, avec un chiffre d'affaires de **23,458 MDT** et un taux de rétrocession de **47 %**, en légère baisse de 1 point.

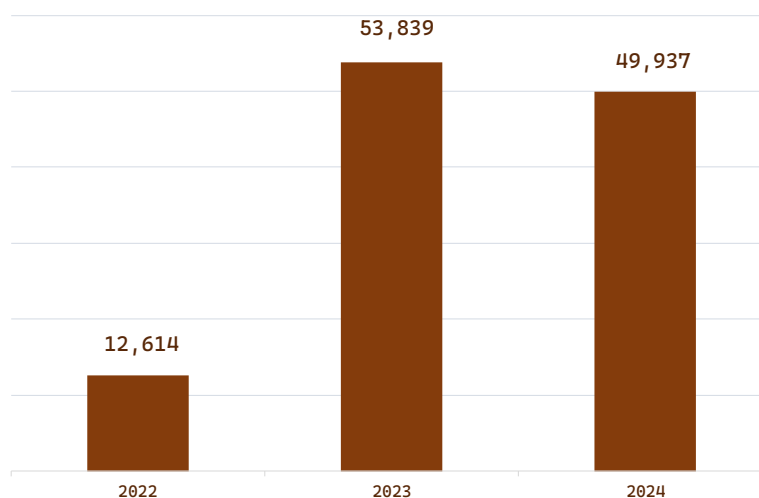
Pour la branche **Vie**, une diminution de **42 %** a été enregistrée, portant la valeur à 111 mDT, ce qui suit la même tendance que celle observée au niveau des acceptations. Il convient de souligner que cette branche présente un faible taux de cession, ce qui entraîne un taux de rétrocession limité à **1 %**.

### 3. LA CHARGE SINISTRE DE LA RÉTROCESSION

La Charge Sinistre à la charge des rétrocessionnaires a connu d'importantes fluctuations au cours des trois dernières années, sur la période 2022-2024. Le graphique ci-après illustre ces variations au cours de cette période.

À la clôture du bilan de l'exercice 2024, la charge sinistre de la rétrocession s'est élevée à **49,937 MDT**, enregistrant une baisse modérée de **7 %** par rapport à l'année précédente. En termes de ratio, cette charge affiche un taux de **85 %**.

Cependant, bien que cette baisse soit notable, le niveau actuel de la charge sinistre reste bien supérieur à celui de 2022, où il n'était que de 12,614 MDT. Cette augmentation s'explique par la résurgence de sinistres catastrophiques, qui se multiplient dans un contexte mondial marqué par une fréquence accrue des catastrophes naturelles et le réchauffement climatique. En effet la charge sinistre rétrocession a suivi le comportement de la charge en acceptation, en supportant les sinistres majeurs survenus courant 2024, aussi bien au niveau domestique que régional à l'instar du sinistre tempête de Dubai , SNDP,...)

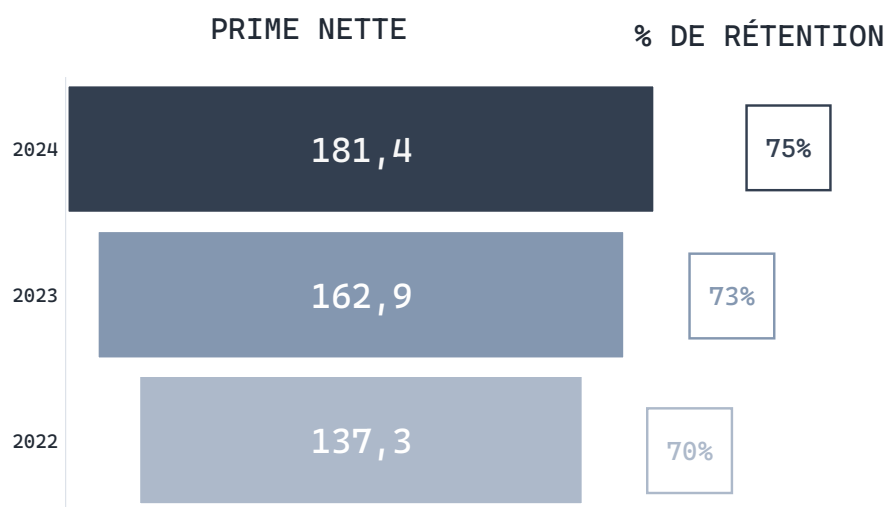




## V. L'ACTIVITE NETTE DE RÉTROCESSION

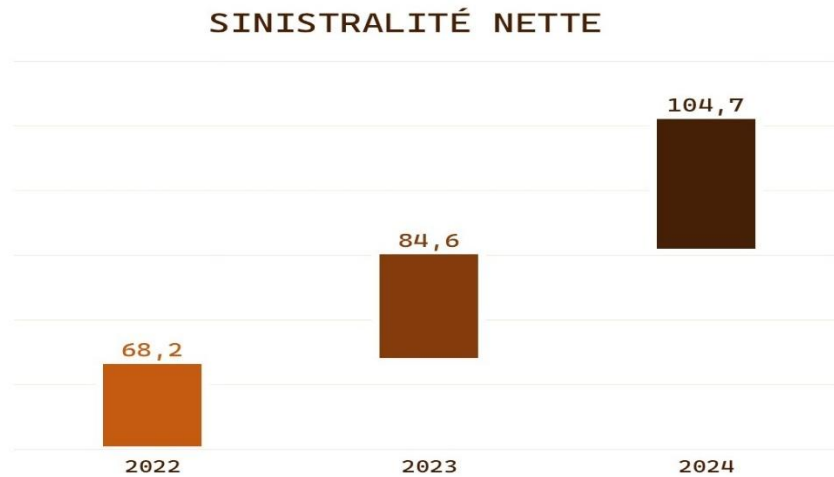
L'activité nette de la compagnie, qui reflète la rétention des risques et la performance réelle après rétrocession, a suivi une tendance globalement positive au cours de l'année 2024. Cette performance constitue un indicateur clé de l'efficacité de la gestion des risques de la compagnie, démontrant sa capacité à conserver une part significative de ses primes tout en maintenant un équilibre optimal dans son portefeuille.

- La **Prime Retenue** a affiché une augmentation notable de **11 %**, atteignant **181,369 MDT** contre 162,886 MDT en 2023 et 137,300 MDT en 2022. Cette performance a largement surpassé les projections annuelles de 2024, atteignant un taux de réalisation de **111 %**.
- Par ailleurs, le **Taux de Rétention** a continué de progresser, passant de 70 % en 2022 à 73 % en 2023, puis à **75 %** en 2024. Cette évolution positive témoigne de la solidité de la stratégie de rétention, illustrant ainsi la capacité de Tunis Re à maintenir une part croissante de ses primes générées.

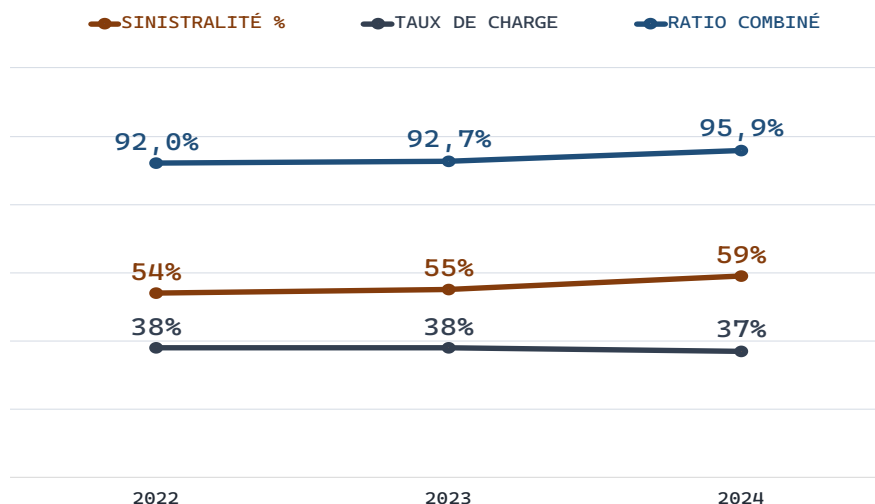


- La **Charge d'Acquisition** nette a évolué de **13 %** en parallèle avec le développement de la souscription, atteignant **52,988 MDT** contre 47,033 MDT en 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à l'adaptation du programme de rétrocession non-marine, qui est désormais structuré de manière non proportionnelle.
- Le **Taux de Charge** a enregistré une légère baisse d'un point, passant de 38 % à **37 %**. Cette diminution est principalement attribuée à l'augmentation de la prime nette, qui a compensé l'impact des charges accrues.

- La **Charge Sinistre** poursuit sa tendance haussière, influencée par un contexte de sinistralité élevée tant au niveau national qu'international. En 2024, elle a enregistré une hausse de **24 %**, atteignant une valeur de **104,744 MDT** contre 84,579 MDT en 2023 et 68,169 MDT en 2022.
- Le **Ratio de Sinistralité Net (S/P)** s'est ainsi aggravé de 4 points passant de 55 % en 2023 à **59 %** en 2024.



- Impacté par une sinistralité exceptionnelle, le **Résultat Technique Net** de rétrocession a enregistré une légère baisse de **4 %** en 2024, s'établissant à un excédent de **24,136 MDT**, contre 25,244 MDT l'année précédente et 21,645 MDT en 2022.
- Après affectation analytique et frais d'administration, le **Résultat Technique Net** a enregistré un excédent de **14,024 MDT**, contre 11,272 MDT l'année précédente, marquant ainsi une hausse de **24 %**. Cette amélioration reflète l'efficacité des initiatives stratégiques adoptées même dans un contexte économique complexe. Cela souligne également la capacité de Tunis Re à générer des résultats positifs tout en maintenant une gestion rigoureuse.
- Le **Ratio Combiné Net**, qui combine les taux de sinistralité S/P et le taux de charge, a atteint un taux de **95,9 %** contre 92,7 %, enregistrant ainsi une hausse de 2,8 points. Cette augmentation est l'impact de la hausse de la sinistralité majeure.



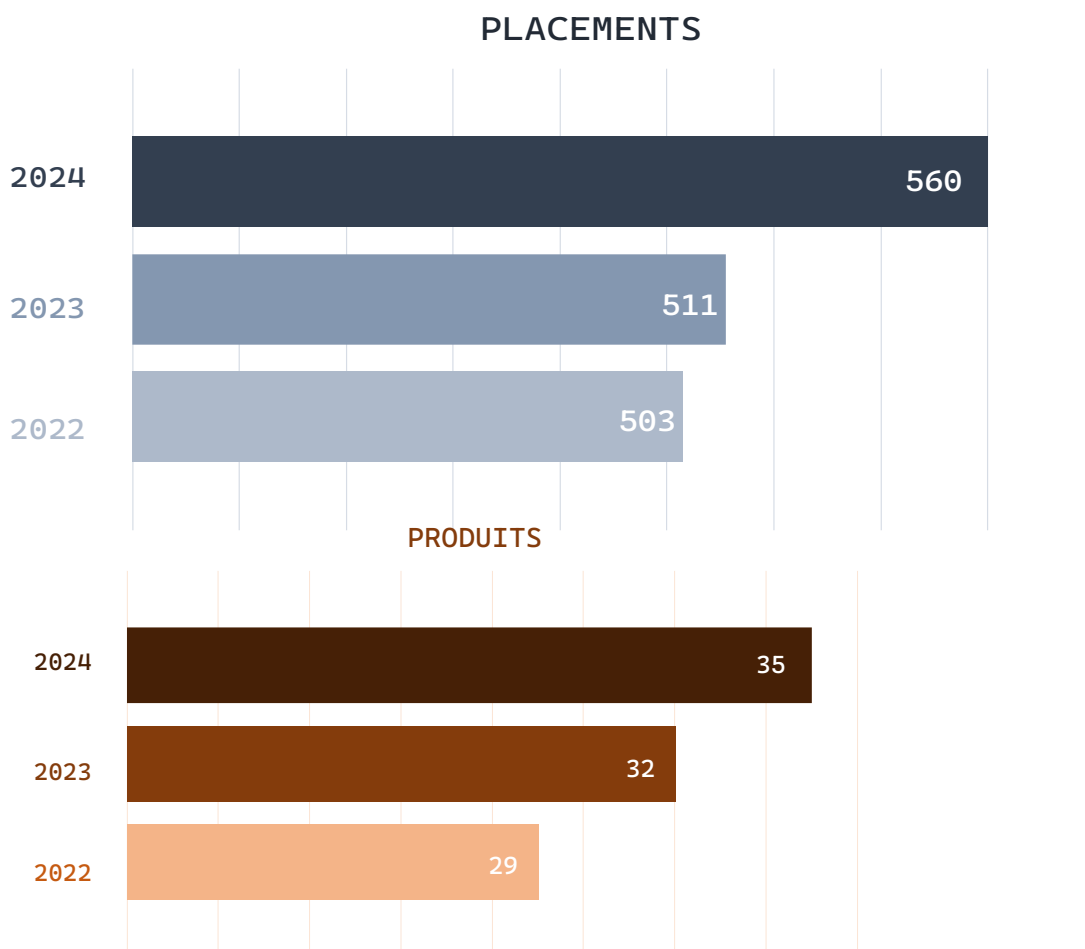
## B. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES

La stratégie de placement a été conçue en prenant en compte à la fois la structure spécifique du portefeuille de placement de Tunis Re et les diverses opportunités offertes par le marché financier.

Elle repose sur une approche de diversification réfléchie, visant à équilibrer les risques et optimiser les rendements.

Cette stratégie intègre également une gestion active et dynamique du portefeuille, permettant ainsi une surveillance constante des tendances de marché et une réallocation rapide des actifs lorsque cela est nécessaire.

L'objectif principal est de renforcer la gestion du risque financier, tout en garantissant une performance durable et en alignant les choix d'investissement avec les objectifs à long terme de la compagnie.



## I. LES PLACEMENTS

Dans une démarche de gestion optimale de la liquidité, les placements de Tunis Re sont répartis en catégories qui allient à la fois un bon niveau de liquidité, un faible risque et un rendement minimum satisfaisant. À la fin de l'exercice 2024, les placements de la société, toutes catégories confondues, ont atteint un montant total de **560 MDT**, marquant ainsi une notable augmentation de **10 %** par rapport à l'année 2023. Les détails de cette évolution sont présentés dans le tableau suivant :

PLACEMENTS	2023		2024				En MDT
	MNT	ST	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 24/23
PLACEMENTS IMMOBILIERS	12,875	3%	25,875	28,372	110%	5%	120%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	56,604	11%	54,030	59,065	109%	11%	4%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	296,674	58%	316,562	309,529	98%	55%	4%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	132,004	26%	125,991	142,380	113%	25%	8%
AUTRES	1,192	0%	1,288	1,571	122%	0%	32%
PLACEMENTS ORDINAIRES	499,350	98%	523,747	540,917	103%	97%	8%
PLACEMENTS RETAKAFUL	11,522	2%	15,392	19,277	125%	3%	67%
<b>TOTAL</b>	<b>510,872</b>	<b>100%</b>	<b>539,139</b>	<b>560,193</b>	<b>104%</b>	<b>100%</b>	<b>10%</b>

### Les Placements Immobiliers

Grâce à leur caractère tangible et à leur potentiel de génération de revenus, ces investissements contribuent à diversifier le portefeuille tout en offrant des rendements stables et des opportunités de gains en capital à long terme. Au terme de l'exercice 2024, cette catégorie a connu une augmentation notable, atteignant 28,4 MDT. Cette hausse est principalement due à l'acquisition d'un nouveau terrain.

### Les Placements à Revenus Variables

Ces placements ont connu au terme de l'année 2024 une hausse de 4% atteignant une valeur de 59 MDT et un taux de réalisation de 109 %.

### Les placements à Revenus Fixe :

Incluant les titres émis par l'État, les comptes à court et à long terme, ainsi que les placements en devises, cette catégorie représente 55 % du total des investissements. Elle a enregistré une progression de 4 %, portant son montant à 310 MDT.

### Les dépôts auprès des cédantes :

Ces placements ont constitué 25 % du total des investissements, atteignant un montant de 142 MDT, en hausse de 8 % par rapport à l'année précédente, renforçant ainsi la solidité et la diversification du portefeuille.

### Les Placements Retakaful

Ils ont connu une forte progression de 67 %, atteignant un montant de 19 MDT, ce qui correspond à 3 % de la répartition globale des investissements.

## II. LES PRODUITS DE PLACEMENTS

Grâce à un portefeuille varié et diversifié, privilégiant des actifs à forte rentabilité tout en maintenant un niveau de risque maîtrisé, Tunis Re a enregistré, à la clôture de l'exercice 2024, des produits s'élevant à **35 MDT**, marquant ainsi une progression de **10 %**. Cette amélioration a concerné l'ensemble des catégories de placements.

PRODUITS	2023		2024				En MDT
	MNT	ST	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 24/23
PLACEMENTS IMMOBILIERS	1,280	4%	1,339	1,339	100%	4%	5%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	2,672	8%	3,119	3,234	104%	9%	21%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	23,938	75%	26,952	25,453	94%	73%	6%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	2,648	8%	2,984	3,105	104%	9%	17%
AUTRES	0,801	3%	0,189	0,983	521%	3%	23%
PLACEMENTS ORDINAIRES	31,340	98%	34,583	34,114	99%	97%	9%
PLACEMENTS RETAKAFUL	0,687	2%	0,990	0,958	97%	3%	39%
<b>TOTAL</b>	<b>32,026</b>	<b>100%</b>	<b>35,574</b>	<b>35,072</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>	<b>10%</b>

### Les Placements Immobiliers

Les revenus de cette catégorie ont atteint 1,3 MDT, enregistrant une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Cette performance inclut les loyers perçus sur les placements immobiliers non exploités, ainsi que le loyer théorique associé au siège social.

### Les Placements à Revenus Variables

Les revenus relatifs à cette catégorie dépendent largement du comportement du marché financier et des nouvelles entrées en cotation. À la fin de l'année 2023, ces produits ont enregistré, une progression notable de 21 %, atteignant ainsi 3,2 MDT.

### Les placements à Revenus Fixe :

Représentant 73 % du total, les revenus de cette catégorie ont enregistré une augmentation de 6 %, s'élevant à 25,5 MDT à la fin de l'année 2024.

### Les dépôts auprès des cédantes :

Ils ont généré un produit de 3,1 MDT, marquant une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente.

### Les Placements Retakaful

Ces placements ont généré un produit de 1 MDT au terme de l'année 2024, enregistrant une amélioration significative de 39 % par rapport à l'année précédente.

## C. LA GESTION GENERALE

### I. LES FRAIS GENERAUX

La gestion des coûts repose sur l'adoption de technologies innovantes visant à automatiser les processus administratifs, tout en rationalisant les opérations pour minimiser les gaspillages et optimiser les structures organisationnelles afin de maximiser l'efficacité.

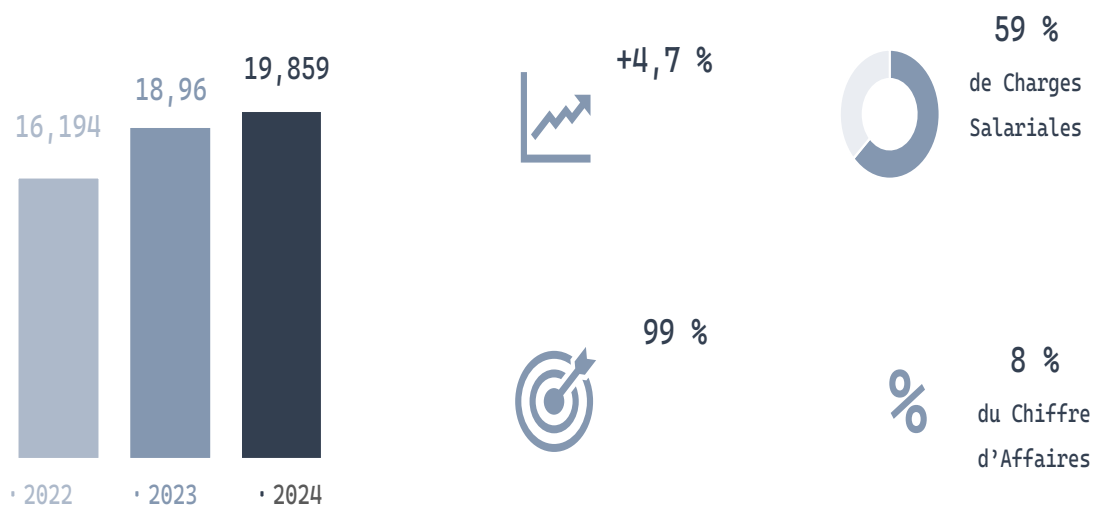
Une gestion efficace permet également de réorienter davantage de ressources vers le développement de nouveaux marchés et l'amélioration continue de l'expérience de nos partenaires.

Par ailleurs, cette approche permet non seulement de créer de la valeur ajoutée, mais aussi d'assurer une gestion prudente, pérenne et axée sur le long terme.

À la clôture de 2024, les frais généraux de Tunis Re se sont élevés à **19,860 MDT**, enregistrant une légère hausse de **4,7 %** par rapport à 2023.

Ces dépenses sont majoritairement composées des charges salariales, qui représentent 59 % du total, ainsi que des frais liés à l'entretien du système d'information, domaine dans lequel Tunis Re investit particulièrement pour le développement de projets à forte valeur ajoutée.

En comparaison avec le budget prévisionnel de l'année 2024, ces frais correspondent à **99 %** du montant alloué.



## II. LE RESULTAT DE L'EXERCICE :

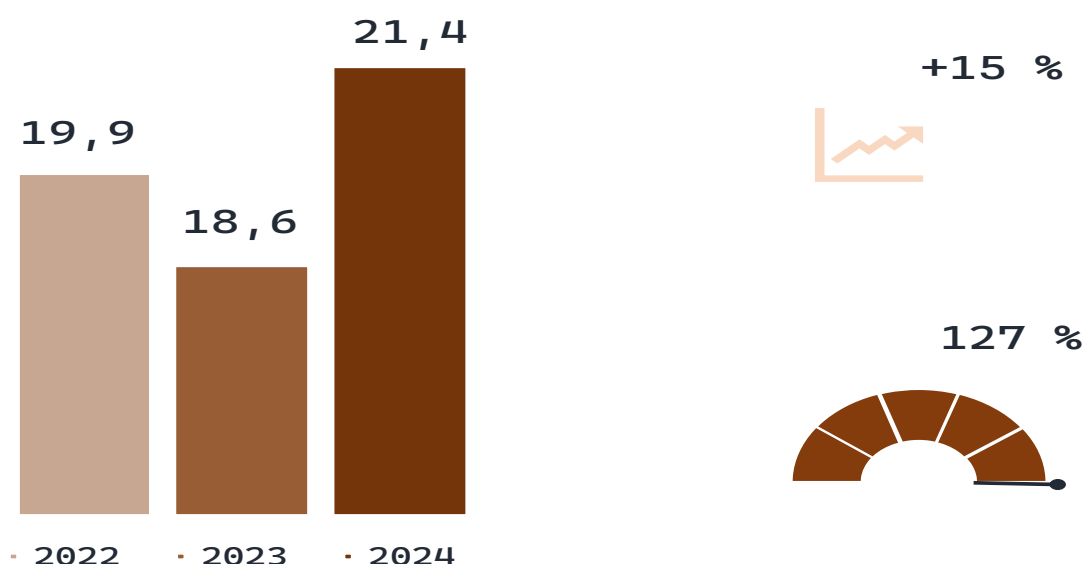
Dans un contexte économique et financier assez difficile, remué par les divers défis aussi bien géopolitiques que climatiques, Tunis Re fait preuve d'une année en année d'une persévérance et d'une résilience sans relâche et ce en générant un résultat excédentaire pour l'année 2024 avec une progression respectable par rapport à l'année précédente.

Cette performance s'inscrit dans la continuité des efforts de diversification des placements, d'adaptation aux besoins des partenaires, ainsi que de gestion rigoureuse des sinistres.

En consolidant sa position sur le marché, ce résultat renforce la compétitivité et la résilience de Tunis Re, en lui permettant de faire face avec agilité aux fluctuations économiques et aux défis du secteur.

Tunis Re a clôturé l'exercice 2024 avec un résultat avant Impôts excédentaire de **35,390 MDT**, marquant une hausse notable de **20 %** par rapport à celui de 2023, Il est à signaler que ce résultat a été impacté par les dispositions de la nouvelle loi de finance qui prévoit une augmentation de 5 % de l'impôt destiné aux institutions financières dont les compagnies d'assurance faisant passer le **taux d'imposition de 43% en 2023 à taux de 48%** en 2024,

**Après Impôt**, ce résultat s'est établi à un excédent de **21,406 MDT** en hausse de **15%** et a dépassé les prévisions annuelles y afférentes de 27%.



## LES ACTIONS COMMERCIALES EN 2024 :

Afin de réaliser les objectifs retenus au niveau de notre plan de développement, Tunis Re cherche à diversifier de plus en plus son portefeuille d'acceptations en se développant principalement sur les marchés qui présentent des structures similaires au marché tunisien, tels que les marchés africains, maghrébins et arabes. La réalisation de ces objectifs doit s'établir en conformité avec notre politique de souscription sélective et rigoureuse qui permet de générer des excédents techniques de nos souscriptions permettant de rémunérer le capital social.

Les actions commerciales s'inscrivent dans un cadre de développement global permettant :

- Le maintien du portefeuille existant tout en essayant d'augmenter nos parts sur les affaires équilibrées ou bénéficiaires.
- La réalisation de nouvelles affaires bénéficiaires.
- Le désengagement des affaires présentant un déficit chronique.
- Le développement des relations directes avec nos cédantes chaque fois que l'opportunité sera présente.

Ce programme commercial a pour objectifs :

- La confirmation de la présence de Tunis Re sur les marchés arabes, maghrébins et africains et notamment les marchés africains et des pays du Golfe qui continuent d'offrir des perspectives de croissance importantes.
- La prospection de ces marchés et le développement de nos souscriptions, et par conséquent l'augmentation de notre chiffre d'affaires.
- L'échange des expériences à travers le contact avec les responsables et les compétences existantes.
- La collecte des informations importantes sur ces marchés et éventuellement sur d'autres marchés.
- La présentation de notre politique de souscription lors du renouvellement des traités et de facultatives avec ses marchés.
- Le suivi du développement de la situation des affaires en portefeuille.



Les visites de marchés et la participation aux manifestations régionales et internationales nous rapprochent de nos partenaires traditionnels et nous permettent d'entrer en contact avec de nouvelles compagnies surtout celles se trouvant dans des marchés auxquels nous ne rendons pas visite.

A cet effet, nous proposons d'effectuer des visites commerciales à quelques marchés cibles et de participer à quelques manifestations régionales.

### **SEMINAIRES, FORMATIONS ET INFORMATIONS**

En plus des visites des cédantes, nous proposons de renforcer les actions commerciales par l'organisation de séminaires et de workshops sur des sujets d'actualité qui intéressent nos partenaires. Les séminaires sont organisés à Tunis au profit de nos cédantes tunisiennes.

Le programme réalisé en l'année 2024, comprend les actions suivantes :

#### **1. Séminaires**

- 1ère action : L'Assurance des Catastrophes Naturelles en Tunisie
- 2ème action : La Responsabilité Sociétale des Entreprises RSE – Bilan Carbone

#### **2. Informations & Formation**

Par ailleurs, Tunis Re continue :

- Les publications trimestrielles de son bulletin « News Letter ».
- Le Focus annuel sur l'Assurance en Afrique du Nord
- La Formation de Stagiaires de différentes Universités ENIT, INSAT, IFID ...

## ACTIONNARIAT DE Tunis Re :

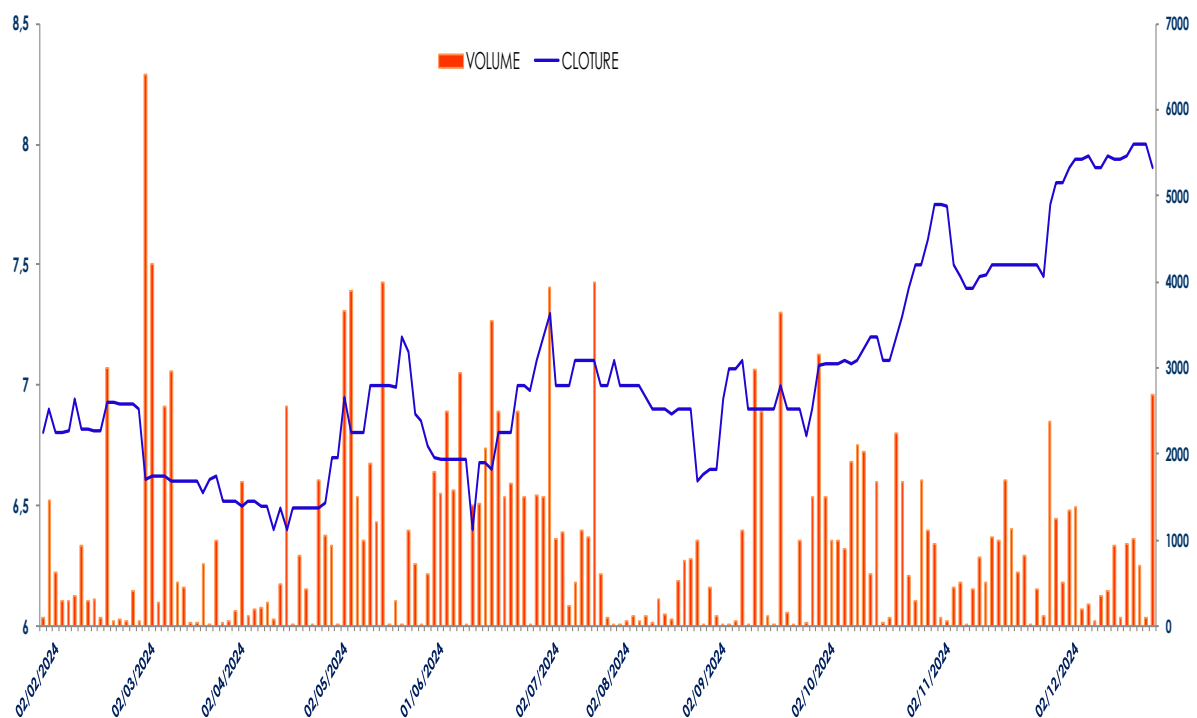
La composition de l'actionnariat de Tunis Re est caractérisée par une part prépondérante pour les sociétés d'assurances et de réassurance (54,6%), où la COMAR détient 16,4% suivi par la STAR avec une part de 15,6%.

Le secteur bancaire est fortement représenté dans la structure du capital de Tunis Re (25,7%) et principalement la Banque Nationale Agricole « BNA » avec une part de 19,7%.

Le caractère stratégique de l'activité de réassurance pousse l'Etat tunisien à maintenir sa part de 5,3%.

ACTIONNAIRE	NOMBRE	PART
SOCIETES D'ASS. & REASS.	10 912 809	54,6%
INSTITUTIONS BANCAIRES	5 139 317	25,7%
ETAT TUNISIEN	1 067 714	5,3%
PERSONNES MORALES	866 689	4,3%
AUTRES ACTIONNAIRES	2 013 471	10,1%
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000</b>	<b>100%</b>

## EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE EN 2024

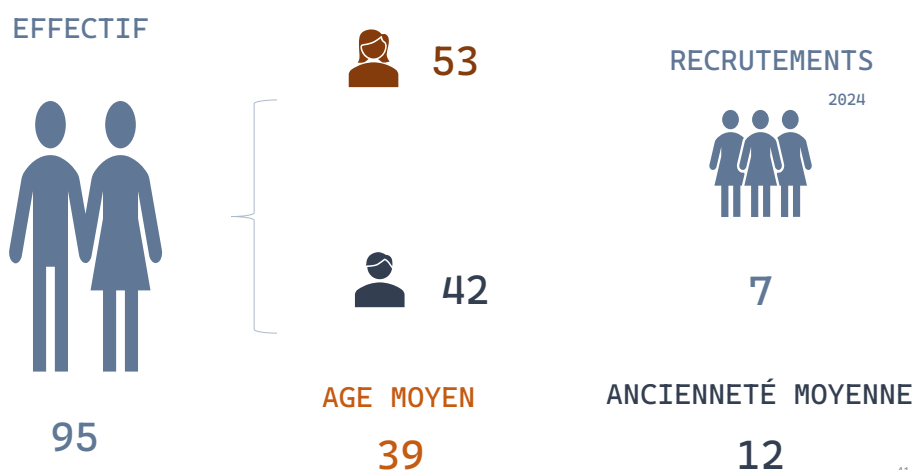


## BILAN SOCIAL

La stratégie RH de Tunis Re est conçue pour favoriser l'évolution professionnelle et l'épanouissement de notre personnel, dans le but d'augmenter la compétitivité globale de l'entreprise. Elle repose sur une gestion proactive des talents et une fidélisation renforcée des collaborateurs, tout en répondant aux défis sociétaux et économiques actuels. Nous nous engageons à recruter continuellement des profils de haut niveau, issus de grandes écoles nationales et spécialisées, afin de soutenir notre développement. En parallèle, nous mettons un accent particulier sur la formation continue, permettant à nos équipes de développer leurs compétences et de rester à la pointe de l'innovation. Au-delà des formations techniques, nous offrons également des opportunités d'apprentissage par des séminaires, conférences et ateliers sur des sujets d'actualité tels que la RSE, les catastrophes naturelles ou le Big Data.

La rétention des talents est également au cœur de notre stratégie, en assurant un environnement de travail stimulant et une rémunération attractive, ce qui nous permet de conserver notre savoir-faire et d'éviter sa perte au profit de la concurrence. Parallèlement, nous mettons en œuvre des initiatives visant à renforcer notre image de marque, notamment en sponsorisant des événements sociétaux et en organisant des séminaires sur des thématiques actuelles.

Notre stratégie RH s'adapte constamment aux évolutions du marché, en révisant régulièrement nos processus pour répondre aux nouveaux défis. Elle accorde une attention particulière à l'ensemble du cycle de vie de l'employé, du recrutement à l'évolution de carrière. Pour promouvoir la cohésion, nous organisons des événements comme des team-building, des dîners ou des pause-café, créant ainsi un environnement de travail convivial et renforçant les liens humains entre nos équipes. Enfin, nous investissons dans la productivité de nos collaborateurs, en rénovant régulièrement les équipements informatiques et en leur fournissant le matériel nécessaire pour garantir une performance optimale.



41

## LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 2025-2027 :

L'évolution de l'activité de Tunis Re tout au long de la période 2024-2028 traduit les orientations choisies dans le cadre du plan stratégique de développement commercial pour les différentes zones ciblées.

Les hypothèses des évolutions de l'activité commerciale sont basées sur :

- La mise à jour des objectifs quantitatifs et qualitatifs, définis au niveau de l'ancien plan de développement (2024-2028) ;
- La conjoncture de l'exercice 2025 aussi bien sur le plan local qu'international ;
- Les réalisations au terme de l'exercice 2024 ;
- Le développement commercial suite au renforcement de l'assise financière de la Société ;
- Les tendances observées sur les différents marchés ;
- Les analyses SWOT des différents marchés permettant de mesurer nos points forts et nos faiblesses ainsi que les opportunités à saisir et les menaces à faire face ;
- Les perspectives de développement des différents marchés en termes de primes émises et primes cédées ;
- Le comportement des risques et l'évolution de la sinistralité ;

Dans ce contexte, Tunis Re a pu déterminer les principaux indicateurs et rubriques pour l'année en cours 2025 et ajuster ses objectifs pour la période 2026-2027 sur les différents marchés en se basant sur les orientations suivantes :

### Tunisie

- Accroissement de nos capacités de souscription ;
- Renforcement de notre intervention avec davantage de collaboration sur le marché local ;
- Encourager de la création des Pools notamment en CAT-NAT et en violence politique ;
- Renforcer notre rôle de régulateur du pool RC Décennal ;



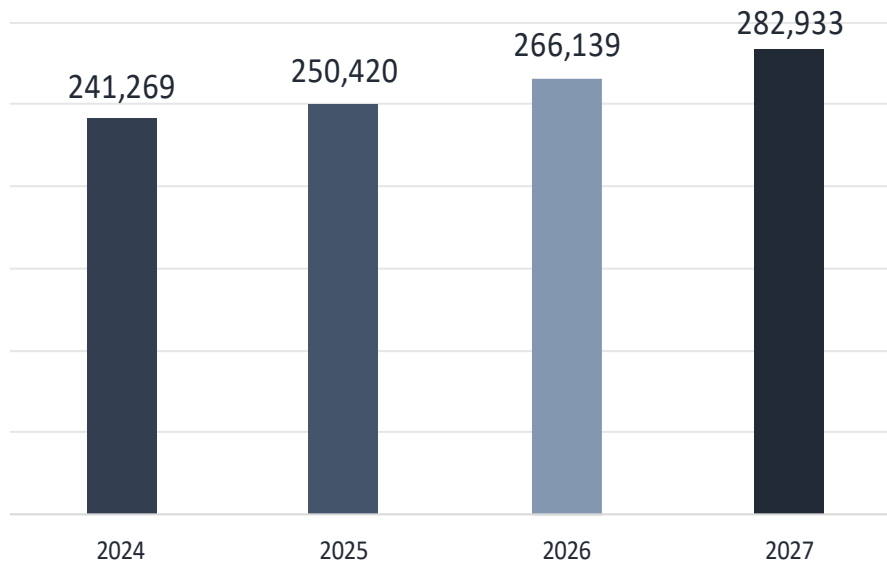
### Etranger

- Renforcement de notre coopération avec les cédantes existantes;
- Prospection de nouvelles opportunités de développement sur les différents marchés qui permet d'acquérir de nouvelles opportunités.
- Renforcement de notre position sur certains marchés profitables;
- Maintien de la vigilance sur certains marchés exposés dont notamment les marchés affectés par des troubles sociopolitiques ou des crises financières;

## 1- LE CHIFFRE D' AFFAIRES

La période 2025-2027 prévoit une croissance annuelle moyenne de 6%, visant à atteindre un montant de 282,933 MDT d'ici 2027.

Les prévisions de chiffre d'affaires pour la période 2025-2027 s'appuient sur les résultats solides de la société, qui a su maintenir une croissance stable malgré des années marquées par une sinistralité élevée et des perturbations économiques mondiales.



Tunis Re a conclu l'année 2024 sur de bonnes performances, malgré une aggravation de la sinistralité dû à la multiplication des catastrophes naturelles. Les indicateurs techniques ont, une fois de plus, témoigné de la résilience de Tunis Re face à un contexte marqué par des turbulences principalement au niveau régional.

Le chiffre d'affaires est passé de 222,533 MDT en 2023 à 241,269 MDT en 2024, enregistrant une croissance 8% et un écart positif de 8 % par rapport aux prévisions annuelles de 2024.

Pour l'année 2025, le chiffre d'affaires prévu est estimé à 250,418 MDT, soit une augmentation de 4% par rapport aux réalisations de 2024.

Enfin, selon les hypothèses présentées au niveau du développement, ce chiffre d'affaires prévoit une consolidation des affaires existantes et une amélioration des conditions de souscription pour conclure l'année 2027 avec un chiffre d'affaires total de 282,933 MDT.

### a) Par Nature d'Activité :

En MDT

NATURE	2024					2025			2026			2027		
	Probable	Réal	ST	% Réal	Écart	Probable	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%
CONVENTIONNEL	169,876	184,947	77%	109%	9%	191,767	77%	4%	204,582	77%	7%	218,823	77%	7%
FACULTATIF	53,606	56,320	23%	105%	5%	58,651	23%	4%	61,556	23%	5%	64,109	23%	4%
<b>TOTAL</b>	<b>223,482</b>	<b>241,269</b>	<b>100%</b>	<b>108%</b>	<b>8%</b>	<b>250,420</b>	<b>100%</b>	<b>4%</b>	<b>266,139</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>	<b>282,933</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

Les Acceptations Conventionnelles ont réalisé une croissance de 8% au terme de l'exercice 2024, avec un chiffre d'affaires de 184,947 MDT contre 170,541 MDT une année auparavant. Ces dernières ont aussi dégagé un écart positif de 9 % par rapport aux prévisions 2024.

Le budget révisé prévoit des hausses respectives de 4 % et 7 %, avec des chiffres d'affaires estimés à 191,767 MDT pour 2025, 204,582 MDT pour 2026 et 218,823 MDT pour 2027.

Les Acceptations Facultatives ont également connu une augmentation de 8 % entre les exercices 2023 et 2024, après une baisse observée en 2023. Elles ont atteint un montant de 56,320 MDT dépassant ainsi de 5 % le budget annuel prévu pour 2024.

Pour la période 2025-2027, le chiffre d'affaires des acceptations facultatives enregistrerait une croissance moyenne de 4% pour atteindre une valeur de 64,109 MDT en 2027 et ce grâce à la diversification des risques en portefeuille et à une meilleure maîtrise des risques souscrit par marché et branche d'activité.

### b) Par Marché

Tunis Re, fixe ses objectifs en fonction des possibilités de développement offertes et de l'évolution des résultats par marché. La répartition du chiffre d'affaires par marché, affiche une structure stable sur la période du plan, distribuée entre 40% pour le marché Tunisien et 60% pour le marché Etranger.

MARCHÉ	2024					2025			2026			2027		
	Probable	Réal	ST	% Réal	Évol%	Probable	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%
TUNISIE	93,121	96,653	40%	104%	4%	99,457	40%	3%	104,308	39%	5%	109,669	39%	5%
ÉTRANGER	130,360	144,612	60%	111%	11%	150,961	60%	4%	161,829	61%	7%	173,262	61%	7%
<b>TOTAL</b>	<b>223,482</b>	<b>241,269</b>	<b>100%</b>	<b>108%</b>		<b>250,420</b>	<b>100%</b>	<b>4%</b>	<b>266,139</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>	<b>282,933</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

- TUNISIE :**

Le marché Tunisien, qui demeure le marché clé du portefeuille de Tunis Re, a maintenu un chiffre d'affaires quasiment stable entre 2023 et 2024, s'établissant à 96,654 MDT. Toutefois, il enregistré un écart positif de 4 %.

En 2024, le marché tunisien n'a pas échappé au durcissement général du marché de l'assurance, ce qui nous a conduits à ajuster les tarifs, les garanties et les couvertures des risques dans les différentes branches.

Sur la période 2025-2027, on prévoit une amélioration du contexte socioéconomique engendrant une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 4 %, atteignant 99,457 MDT en 2025, 104,308 MDT en 2026, et se terminant par un chiffre d'affaires de 109,669 MDT en 2027.

- ÉTRANGER :**

Dans le cadre de notre stratégie de développement, nous poursuivons l'implémentation de notre plan de développement pour le Marché Étranger, en adaptant notre approche aux spécificités de chaque marché, avec un focus sur les contextes économiques. Le climat économique, politique et financier, ainsi que les tensions internationales, affectent directement notre compétitivité et nos relations commerciales. Afin de consolider notre position, nous mettons en œuvre une gestion des risques rigoureuse, diversifions nos portefeuilles et renforçons notre capacité à nous adapter aux évolutions géopolitiques.

Nous continuerons à renforcer notre coopération avec nos cédantes existantes et à explorer de nouvelles opportunités. La période 2025-2027 devrait être marquée par une croissance modérée de notre chiffre d'affaires, grâce à des relations solides avec nos partenaires et à une présence renforcée sur les marchés à fort potentiel. Parallèlement, nous resterons vigilants face aux risques sur certains marchés exposés, tout en se désengageant des cédantes à faible potentiel ou en difficulté financière

et en retirant notre participation aux programmes de réassurance des compagnies ne respectant pas leurs engagements.

Dans ce sens, le Marché Étranger a achevé l'année 2024 avec une performance de 15 %, atteignant une valeur de 144,615 MDT. Par rapport aux projections de l'année 2024, on a enregistré un écart positif de 11%.

Pour la période 2025-2027, le marché étranger connaîtrait un rythme de croissance moyen de 6 % atteignant un chiffre d'affaires de 150,961 MDT en 2025, avant de clôturer la période avec 173,262 MDT.

## 2- La Charge Sinistre

Ces dernières années, le secteur de la réassurance a été confronté à une sinistralité en forte augmentation, due à la multiplication des événements climatiques extrêmes, des catastrophes naturelles et des crises sanitaires mondiales. En 2024, la compagnie a dû faire face à de nouveaux défis avec les inondations exceptionnelles à Dubaï ; Ces événements illustrent la persistance des risques liés aux phénomènes climatiques extrêmes.

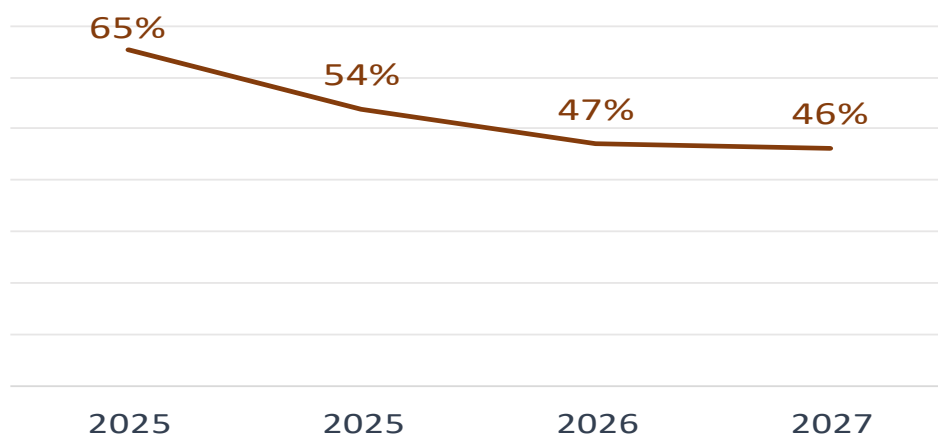
En MDT

NATURE	2024					2025			2026			2027		
	Probable	Réal	ST	% Réal	Écart	Probable	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%
CONVENTIONNEL	99,360	107,785	70%	108%	8%	104,305	80%	-3%	99,127	82%	-5%	104,141	81%	5%
FACULTATIF	46,941	46,894	30%	100%	0%	25,428	20%	-46%	22,410	18%	-12%	23,727	19%	6%
<b>TOTAL</b>	<b>146,302</b>	<b>154,676</b>	<b>100%</b>	<b>106%</b>	<b>6%</b>	<b>129,735</b>	<b>100%</b>	<b>-16%</b>	<b>121,539</b>	<b>100%</b>	<b>-6%</b>	<b>127,868</b>	<b>100%</b>	<b>5%</b>

Dans ce contexte, Tunis Re a adapté ses mécanismes de gestion des risques et réajusté ses stratégies pour naviguer dans un environnement global incertain. En 2024, la Charge Sinistre globale a atteint 154,681 MDT, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente.

Le Ratio de Sinistralité S/P est resté stable à 65 %, grâce à une augmentation de la Prime Acquisée de 11 %, passant de 214,281 MDT en 2023 à 237,231 MDT en 2024, permettant ainsi de compenser l'impact de la hausse de la sinistralité.





Le ratio de sinistralité S/P, influencé par la croissance de la prime acquise, a maintenu un taux de 65 % en 2024, restant conforme aux normes.

En 2025, il devrait revenir à son niveau habituel, s'établissant à 54 %, avant de diminuer de 7 points pour atteindre 47 % en 2026, puis de baisser encore de 1 point, clôturant ainsi la période avec un taux de 46 %.

### 3- Les Provisions techniques

Les provisions techniques constituées des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer, Tunis Re poursuit une politique de provisionnement très prudente dans le but de faire face à tous type d'aléas et tous engagements futurs.

En MDT

NATURE	2024				2025			2026			2027		
	Probable	Réal	ST	Écart	Probable	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%	Budget	ST	Évol%
PNA	112,527	117,689	23%	5%	126,395	25%	7%	134,098	26%	6%	139,520	26%	4%
SAP	378,344	387,471	77%	2%	389,359	75%	0%	387,176	74%	-1%	396,688	74%	2%
<b>TOTAL</b>	<b>490,871</b>	<b>505,160</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>	<b>515,754</b>	<b>100%</b>	<b>2%</b>	<b>521,274</b>	<b>100%</b>	<b>1%</b>	<b>536,208</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>

Les Provisions pour Primes Non Acquises ont enregistré une croissance de 4 % en 2024 affichant un montant de 117,690 MDT et ont enregistré un écart positif de 5% par rapport aux projections annuelles de 2024.

Pour la période à venir, ces dernières poursuivraient un rythme de croissance annuel moyen de 6% et clôtureraient la période avec montant de 139,520 MDT.

Les Provisions pour Sinistres à Payer (SAP) ont également augmenté en raison de la sinistralité importante cette année-là. Ainsi, les SAP ont atteint en 2024 un montant de 387,471 MDT en hausse de 14%.

En 2025, ces provisions se maintiendraient quasiment stables à montant de 389 MDT avant de reprendre un rythme annuel croissant moyen de 1% sur la période restante et de la clôturer avec un montant de 396,688 MDT.

#### 4- L'activité Nette

L'activité technique nette de rétrocession et de frais d'exploitation dégagera un résultat excédentaire, en progression continue tout au long du plan, compte tenu d'une meilleure rétention de la prime et d'une amélioration de la charge sinistre nette tout au long du plan.

En MDT

RUBRIQUE	2024			2025		2026		2027	
	Probable	Réal	Écart	Probable	Évol%	Budget	Évol%	Budget	Évol%
PRIME NETTE	163,886	181,369	11%	187,038	3%	198,744	6%	211,712	7%
% DE RÉTENTION	73%	75%	3%	75%	-1%	75%	0%	75%	0%
PRIME ACQUISE NETTE	162,904	178,763	10%	181,558	2%	193,342	6%	207,100	7%
CHARGE ACQUISE NETTE	49,867	52,987	6%	54,871	4%	57,794	5%	61,475	6%
CHARGE SINISTRE NETTE	93,816	104,744	12%	102,688	-2%	105,895	3%	113,603	7%
RÉSULTAT TECHNIQUE NETTE AVANT FA&AA	22,205	24,136	9%	27,156	13%	32,949	21%	35,299	7%
TAUX DE CHARGE NET	40%	37%	-3%	38%	1%	39%	0%	39%	0%
S/P NET	58%	59%	1%	57%	-2%	55%	-2%	55%	0%
RATIO COMBINÉ NET	98%	95,9%	-2%	95%	-1%	93%	-1%	93%	0%
RÉSULTAT TECHNIQUE NETTE AVANT FA&AA	6,114	14,024	129%	14,355	2%	18,901	32%	24,248	28%

- LA PRIME NETTE :**

La Prime Retenue a affiché une augmentation notable de 11 %, atteignant 181,369 MDT contre 162,886 MDT en 2023 et 137,300 MDT en 2022. Cette performance a largement surpassé les projections annuelles de 2024, atteignant un taux de réalisation de 111 %.

En 2025, cette prime évoluerait de 3% pour afficher un montant de 187,038 MDT à son terme avant de suivre un rythme annuel croissant moyen de 6% sur le restant de la période pour la clôturer avec un total de 211,712 MDT. Le taux de rétention se maintiendrait à un niveau de 75% sur la période du plan.

- **LA CHARGE SINISTRE :**

La Charge Sinistre poursuit le rythme de croissance du chiffre d'affaires avec une veille sur les expositions et les cumuls d'engagement, les prévisions pour 2025 connaîtront une amélioration de la charge sinistre nette de 2% atteignant une valeur de 102MDT contre 104,744 MDT réalisé courant l'année 2024.

Le Ratio de Sinistralité Net (S/P) s'est ainsi amélioré de 2 points passant de 59% en 2024 à 57% en 2024 et continuera à suivre cette tendance pour s'établir à 55% en 2027.

Le bon comportement de la souscription courant les prochaines années avec une meilleure sélection des risques affichera un allègement de la charge sinistre et ainsi une amélioration du résultat technique.

- **LE RÉSULTAT :**

Impacté par une sinistralité exceptionnelle, le Résultat Technique Net de Rétrocession a enregistré une légère baisse de 4% en 2024, s'établissant à un excédent de 24,136 MDT, contre 25,244 MDT l'année précédente. Toutefois, ce dernier a enregistré un écart positif de 9% par rapport aux projections annuelles révisées.

En 2025, ce résultat évoluerait de 13% pour atteindre un excédent de 27,156 MDT et poursuivrait une croissance annuelle moyenne de 14% sur le reste du plan pour atteindre un bénéfice de 35,299 MDT à sa clôture.

Après affectation analytique et frais d'administration, le Résultat Technique Net a enregistré en 2024 un excédent de 14,024 MDT, contre 11,272 MDT l'année précédente, marquant ainsi une hausse de 24%. Cette amélioration reflète l'efficacité des choix stratégiques adoptés, Cela souligne également la capacité de Tunis Re à générer des résultats positifs tout en maintenant une gestion rigoureuse.

En 2025, ce résultat enregistrerait une légère amélioration de 2% pour afficher un montant de 14,355 MDT. A la clôture de la période le résultat technique marquera un rebondissement pour atteindre de 24MDT.

Le Ratio Combiné Net, varierait de 95% à 93% entre la période de 2025-2027, affichant ainsi une amélioration prévue des performances techniques de la compagnie.

## 5- Les Placements

Dans une démarche de gestion optimale de la liquidité, les placements de Tunis Re sont répartis en catégories qui allient à la fois un bon niveau de liquidité, un faible risque et un rendement minimum satisfaisant. À la fin de l'exercice 2024, les placements de la société, toutes catégories confondues, ont atteint un montant total de 560 MDT, marquant ainsi une notable augmentation de 10 % par rapport à l'année 2023. Les détails de cette évolution sont présentés dans le tableau suivant :

En MDT

	2024			2025			2026			2027		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	ST	Évol	Budget	ST	Évol	Budget	ST	Évol
Placements immobiliers	28,372	28,372	0%	28,372	5%	0%	30,372	5%	7%	40,372	6%	33%
Actions et titres à revenu variable	57,772	59,065	2%	57,077	10%	-3%	65,077	11%	14%	73,077	11%	12%
Obligations et autres titres à revenu fixe	309,428	328,805	6%	340,682	59%	4%	359,137	59%	5%	369,302	58%	3%
Autres placements	137,794	143,951	4%	148,596	26%	3%	149,697	25%	1%	153,999	24%	3%
<b>Total Placements</b>	<b>533,366</b>	<b>560,193</b>	<b>5%</b>	<b>574,727</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>	<b>604,283</b>	<b>100%</b>	<b>5%</b>	<b>636,750</b>	<b>100%</b>	<b>5%</b>

Ces placements connaîtraient une évolution de 3 % en 2025, atteignant un montant de 574,727 MDT. L'année suivante, ils franchiraient la barre des 600 MDT, marquant une croissance de 5 %, pour clôturer la période avec un montant de 636,750 MDT.

## 6- Les Produits De Placements

Grâce à un portefeuille varié et diversifié, privilégiant des actifs à forte rentabilité tout en maintenant un niveau de risque maîtrisé, Tunis Re a enregistré, à la clôture de l'exercice 2024, des produits s'élevant à 35 MDT, marquant ainsi une progression de 10 %. Cette amélioration a concerné l'ensemble des catégories de placements.

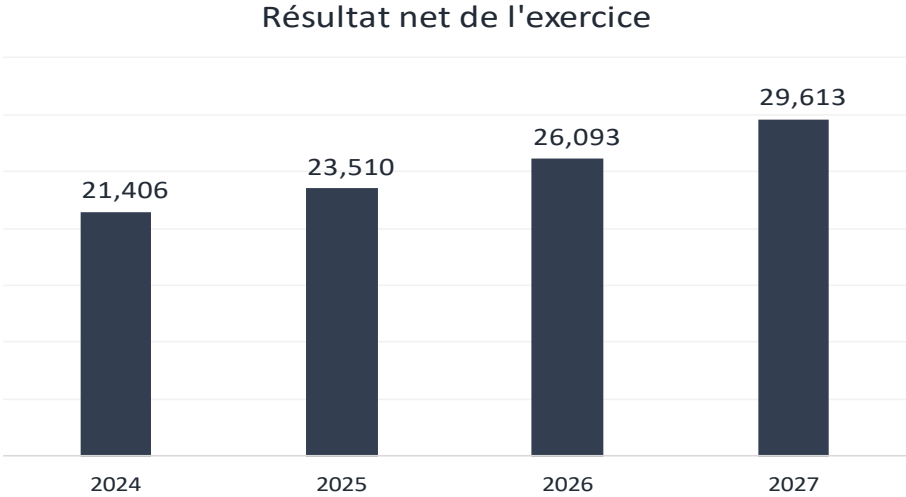
En MDT

	2024			2025			2026			2027		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	ST	Évol	Budget	ST	Évol	Budget	ST	Évol
Placements immobiliers	1,339	1,339	0%	1,403	4%	5%	1,469	4%	5%	1,538	4%	5%
Actions et titres à revenu variable	2,519	3,234	28%	2,813	8%	-13%	2,760	7%	-2%	2,827	7%	2%
Obligations et autres titres à revenu fixe	27,943	26,411	-5%	28,317	77%	7%	29,098	78%	3%	30,102	78%	3%
Autres revenus	3,792	4,088	8%	4,095	11%	0%	4,154	11%	1%	4,150	11%	0%
<b>Total des revenus</b>	<b>35,593</b>	<b>35,072</b>	<b>-1%</b>	<b>36,629</b>	<b>100%</b>	<b>4%</b>	<b>37,481</b>	<b>100%</b>	<b>2%</b>	<b>38,617</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>

Ces produits évolueraient à un rythme moyen annuel de 3% au cours de la période 2025-2027 et clôtureraient le plan avec une valeur de 38,617 MDT.

**7- Le Résultat de l'Exercice**

Dans un contexte économique et financier, marqué par des défis géopolitiques et climatiques, Tunis Re a fait preuve de persévérance et de résilience, générant un résultat excédentaire en 2024 avec une progression notable par rapport à 2023. Cette performance résulte de la diversification des placements, de l'adaptation aux besoins des partenaires et d'une gestion rigoureuse des sinistres. Le résultat avant impôts s'est établi à 35,390 MDT, en hausse de 20 %. Après impôt, le résultat a atteint 21,406 MDT, en hausse de 15 %, dépassant les prévisions annuelles de 27 %. Cette performance renforce la compétitivité et la résilience de Tunis Re face aux fluctuations économiques et aux défis du secteur.



En poursuivant notre développement à un rythme soutenu avec une démarche de diversification et d'innovation dans nos produits et services. Le résultat évoluera à un rythme d'une croissance moyenne de 11% sur la période 2025-2027 et la clôturera avec un bénéfice de 29,613 MDT.

## GOVERNANCE ET GESTION INTERNE

La gestion des risques de l'entreprise et le système de contrôle interne, forment une partie intégrale de la gouvernance de l'entreprise :

# La Gouvernance

### Le Conseil d'administration:

détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre, contrôle la gestion de la direction, il suit la campagne de renouvellement des traités, le plan de développement de la société, arrête les états financiers à certifier par le commissaire aux comptes et approuve l'organisation de la société.

### Le comité permanent d'audit:

s'est doté de deux missions essentielles :

**Mission comptable:** comprenant notamment l'analyse des documents financiers, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, le pilotage de la sélection du commissaire aux comptes.

**Missions de contrôle interne :** Assurer la mise en place du système de contrôle interne performant, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

### Les Comités émanant du Conseil d'Administration

- **Le comité des Risques:** est chargé de :  
Suivre les activités de gestion des risques au sein de l'entité;  
Développer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques ;
- **Le comité des Placements:** chargé de définir la politique générale de placements et de veiller à une gestion efficace et prudente des placements en adéquation avec les engagements de l'entreprise.
- **Le comité de rémunération et de nomination** chargé d'arrêter la politique de rémunération, de nomination, de recrutement et de relève des cadres de Tunis Re.

### L'audit externe :

Les états financiers arrêtés, font l'objet d'un audit externe assuré par le commissaire aux comptes pour le volet réassurance conventionnelle et par le Superviseur Charia pour le volet takaful.

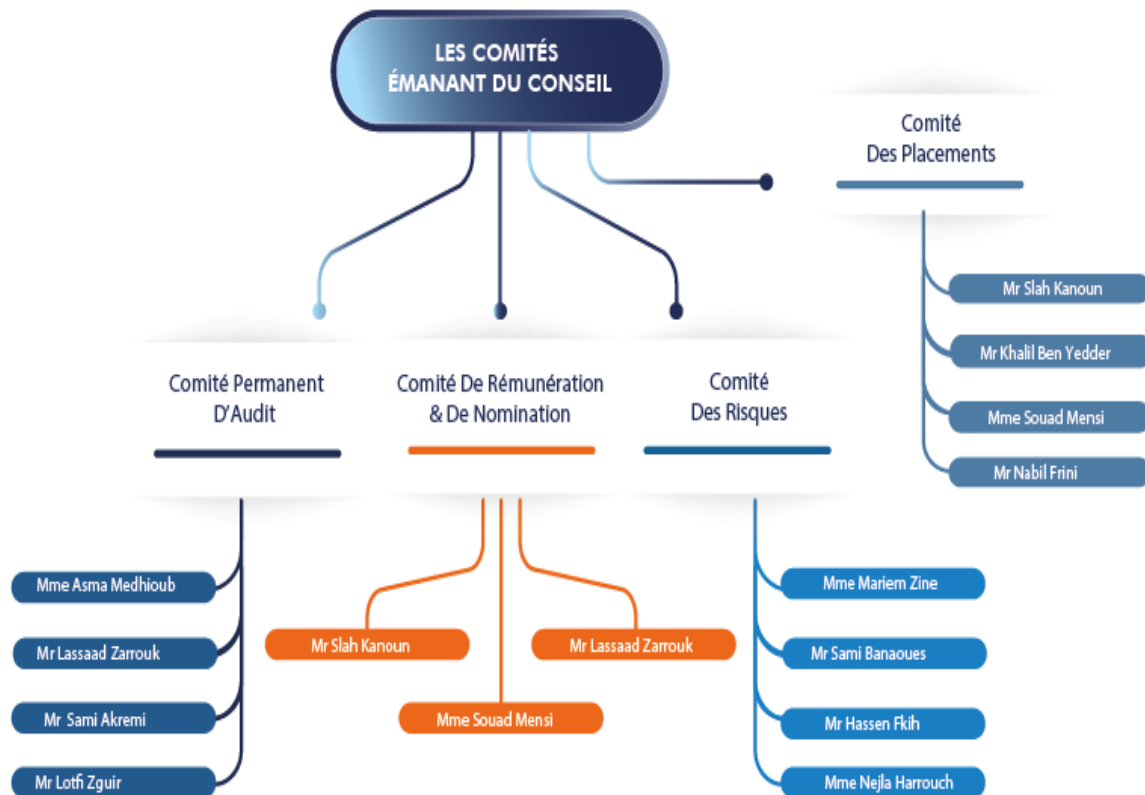
Le système d'information fait l'objet périodiquement d'un examen approfondi par un cabinet externe.

### Les comités internes :

dont essentiellement :

- Le comité directeur
- Le comité de recouvrement
- Le comité informatique
- Le comité de souscription
- Le comité de gestion des sinistres majeurs.
- Le comité de sécurité du système d'information
- Le comité de recrutement.

## LES COMITÉS ÉMANANT DU CONSEIL



Dans le but d’asseoir un bon système de contrôle interne efficace et performant, la société a mis en place des structures de contrôle à savoir les directions Contrôle de gestion, Audit interne et Risk management dont le rôle est de mettre en œuvre des contrôles permanents et à postériori de nature à contenir les risques encourus par l’entreprise. Les auditeurs internes de la société ainsi que le commissaire aux comptes sont les garants de la bonne application des règles de contrôle interne à travers leurs missions périodiques.

Soucieuse d’apporter le maximum de garantie aux partenaires et actionnaires, Tunis Re est évaluée annuellement et depuis 2008, par une des plus grandes agences de notations spécialisée en matière des assurances qui est l’agence AM Best. Compte tenu du contexte difficile du pays et de la dégradation de la note souveraine, l’AM Best a attribué la note de B (Fair) avec perspectives négative et bb+ la note d’émetteur de crédit.

La capitalisation ajustée au risque de Tunis Re reste solide, avec une assise financière suffisante pour soutenir le profil de risque de l’entreprise.

Tunis Re se prévaut d’un bon rendement d’exploitation au cours des dernières années avec une amélioration de la rentabilité de souscription.

Tout en parvenant à évoluer dans un environnement d'exploitation difficile au cours des dernières années, Tunis Re continue de développer progressivement sa diversification géographique, en s'ouvrant de plus en plus vers le marché international.

Au niveau national, l'Agence de Notation Fitch Rating a attribué le 06 juillet 2023, le rating (national IFS) « Insurer Financial Strength » de « AA (tun) » avec des perspectives stables.

Cette notation vient appuyer davantage le positionnement de Tunis Re en tant que réassureur national de premier ordre sur son marché domestique et lui permet de se confirmer aussi sur le marché régional.

Confirmant la qualité de son activité financière, Tunis Re a été encore certifiée conforme au standard financier MSI 20000 au cours de l'année 2024. Certification qui lui est attribuée officiellement de l'institut de la bourse de Paris, représenté par Maghreb Corporate.



## **EXTRAITS STATUTAIRES**

### **ARTICLE 22.- ADJONCTIONS REMPLACEMENTS**

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

### **ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE**

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Toutefois, les personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée.

Le nu-propiétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées : Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

#### **ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extraordinaires.

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **ARTICLE 48- REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES**

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions

techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net.

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.

- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.

Sur le bénéfice distribuable il est prélevé :

- Une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel.

- Les dividendes à servir aux actions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Le solde est affecté aux résultats reportés.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires et ce dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

En cas de dépassement du délai du 3 mois susvisé, les bénéfices non payés sont productifs d'intérêts commerciaux au sens de la législation en vigueur.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants :

- Si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives.

- S'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

L'action en répétition fictif se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

**Tunis, le 7 Avril 2025**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE « TUNIS RE »**

**12, Avenue du Japon, Tunis 1073**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs,

**I-Rapport sur l'audit des états financiers**

***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » qui comprennent le bilan combiné, l'état de résultat technique de l'assurance vie combiné, l'état de résultat technique de l'assurance non vie combiné, l'état de résultat combiné, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Familial, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Général, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Ces états font apparaître un total bilan net de 1 023 350 457 dinars, un résultat net bénéficiaire de 21 406 176 dinars, un résultat technique vie bénéficiaire de 3 559 600 dinars, un résultat technique non-vie bénéficiaire de 10 464 145 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Question clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **- Evaluation des provisions techniques :**

##### *Risque identifié*

Les provisions techniques, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant de 505 161 120 dinars, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 1 023 350 457 dinars.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Les méthodes d'estimation des provisions techniques sont précisées dans la note III aux états financiers.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

##### *Synthèses de nos réponses :*

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques ;

- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
  - Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative ;
  - Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul ;
  - Documenter les données utilisées dans le modèle de provisionnement ;
  - Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
  - Valider les cadrages comptabilité/gestion ;
  - Vérifier les notes aux états financiers y afférents
- **Evaluation des placements :**

#### *Risque identifié*

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 548 234 861 dinars au 31 décembre 2024.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à les considérer comme un point clé de l'audit.

#### *Synthèses de nos réponses :*

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements ;
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice ;
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus des intermédiaires en bourse ;

- Contrôler les mouvements de l'exercice ;

### ***Rapport du conseil d'administration***

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut



raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

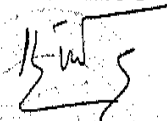
En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Emna RACHIKOU**



**FMBZ KPMG TUNISIE**

***SOCIETE « TUNIS RE »***

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues en 2024 et régies par lesdites dispositions.

**B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

**1.** La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 3 juin 2022. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois)

- a- Un salaire mensuel :
  - Salaire net mensuel de **20 000DT**
  - Cotisations sociales à la charge de l'employé **3.496,033 DT**
  - Une retenue sur impôt sur le revenu de **10.929,873 DT**
  - Charges sociales patronales de **6.310,377 DT**
  - Contribution sociale et solidaire **161,380 DT**

b- Une prime d'intéressement au titre de l'année **2023** et servie en **2024** :

- Prime d'intéressement nette de **125.013,775 DT**
- Une retenue sur impôt sur le revenu de **67.836,932 DT**
- Contribution sociale et solidaire de **969,100 DT**

c- Les avantages en nature comportent :

- **500** litres de carburant par mois avec voiture de fonction.
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de **80 DT** par trimestre soit **320 DT** pour l'année 2024.

2. Le conseil d'administration a fixé lors de sa réunion du 3 Avril 2020 le cadre de rémunération de son Président, sa rémunération est égale à la valeur annuelle des jetons de présence tel que décidé par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale réunie en date du **30 Avril 2024** a décidé d'octroyer une rémunération annuelle du Président du conseil à l'équivalent de deux jetons de présence soit **20 000 DT** brut à laquelle s'ajoute **10 000 DT** brut au titre de jeton de présence en tant que membre président du comité des placements.

3. L'Assemblée Générale Ordinaire du **30 Avril 2024** a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de **10 000** Dinars par administrateur et par membre du comité émanant du conseil.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève à **120 000 DT** pour les membres des Comités émanant du Conseil et un montant **130 000 DT** pour les membres du Conseil.

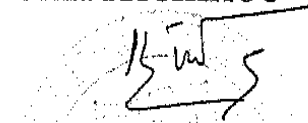
En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrants dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

*Tunis, le 7 Avril 2025*

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Emna RACHIKOU**



**FMBZ KPMG TUNISIE**

# تقرير التدقيق الشرعي

Shari'ah Audit Report/Rapport d'audit Charia

## *Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux*

En notre qualité d'auditeur Charia indépendant, nous avons effectué l'audit sur les états financiers de votre fenêtre « Re-Takaful », comprenant l'état combiné du résultat global, l'état combiné de la situation financière, l'état de surplus ou déficit des fonds, l'état combiné des flux de trésorerie et les notes y afférentes pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2024.

Selon notre appréciation, l'activité de la fenêtre « Re-Takaful » est conforme aux fondamentaux de la Charia ainsi que les principes de Re-Takaful.

La fenêtre s'est engagée à respecter le principe de séparation entre les ressources financières des deux fonds (participants et actionnaires), ainsi que la répartition des charges selon les règlements internes, en tenant compte des taux de "Wakala" et de la répartition des revenus issus de la "Moudaraba", sans dépassement.

Le rapport a également mis en évidence la bonne affectation des contributions selon les critères de conformité, ainsi qu'une gestion efficiente des charges, ce qui a permis d'améliorer le résultat technique net par rapport à l'année précédente, avec enregistrement d'un excédent dans le fonds de Re-Takaful (participants).



**د. محمد أنور فقوم**

المدقق الشرعي لمؤسسة الإعادة التونسية

ANNEXES  
LES ÉTATS FINANCIERS  
AU  
31-12-2024

**ACTIF**  
**31/12/2024**

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2024			31/12/2023
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>AC1 ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>8 822 858</b>	<b>2 487 896</b>	<b>6 334 962</b>	<b>5 650 296</b>
AC11 Investissements de recherche & développement	3 857 944	-	3 857 944	3 267 997
AC12 Logiciels	4 964 913	2 487 896	2 477 018	2 382 299
<b>AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 483 717</b>	<b>2 614 095</b>	<b>1 869 622</b>	<b>1 873 807</b>
AC21 Installations techniques & machines	3 977 343	2 244 806	1 732 536	1 714 667
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	506 374	369 288	137 086	159 140
<b>AC3 PLACEMENTS</b>	<b>560 193 126</b>	<b>11 958 266</b>	<b>548 234 861</b>	<b>499 130 185</b>
Réassurance Ordinaire	532 227 226	11 958 266	520 268 960	479 509 899
Re Takaful	27 965 900	-	27 965 900	19 620 286
AC31 Terrains & constructions	28 372 325	3 292 703	25 079 622	9 811 120
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	6 554 663	1 826 160	4 728 504	4 882 439
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	21 817 662	1 466 543	20 351 118	4 928 680
AC33 Autres placements financiers	389 441 050	8 665 563	380 775 487	357 315 321
Réassurance Ordinaire	370 164 439	8 665 563	361 498 876	345 792 974
Re Takaful	19 276 611	-	19 276 611	11 522 347
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des FCP	59 064 734	8 665 563	50 399 171	47 926 877
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe	227 647 015	-	227 647 015	232 023 706
Réassurance Ordinaire	219 487 015	-	219 487 015	225 743 706
Re Takaful	8 160 000	-	8 160 000	6 280 000
AC334 Autres prêts	1 344 819	-	1 344 819	1 185 763
AC336 Autres	101 384 483	-	101 384 483	76 178 974
Réassurance Ordinaire	90 267 872	-	90 267 872	70 936 627
Re Takaful	11 116 611	-	11 116 611	5 242 347
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	142 379 751	-	142 379 751	132 003 744
Réassurance Ordinaire	133 690 462	-	133 690 462	123 905 806
Re Takaful	8 689 289	-	8 689 289	8 097 939
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>573 499 701</b>	<b>17 060 256</b>	<b>556 439 445</b>	<b>506 654 288</b>
<b>AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>219 963 543</b>	<b>-</b>	<b>219 963 543</b>	<b>195 935 531</b>
Réassurance Ordinaire	213 414 986	-	213 414 986	190 498 261
Re Takaful	6 548 556	-	6 548 556	5 437 270
AC510 Provision pour primes non acquises	52 110 612	-	52 110 612	50 679 328
Réassurance Ordinaire	52 023 405	-	52 023 405	50 600 631
Re Takaful	87 207	-	87 207	78 697
AC531 Provision pour sinistres	167 852 931	-	167 852 931	145 256 203
Réassurance Ordinaire	161 391 582	-	161 391 582	139 897 630
Re Takaful	6 461 349	-	6 461 349	5 358 573
<b>AC6 CREANCES</b>	<b>153 347 326</b>	<b>12 265 740</b>	<b>141 081 586</b>	<b>118 247 179</b>
Réassurance Ordinaire	134 487 075	10 766 440	123 720 635	103 650 703
Re Takaful	18 860 251	1 499 300	17 360 951	14 596 476
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	86 096 766	11 756 091	74 340 675	68 629 385
Réassurance Ordinaire	74 563 805	10 256 791	64 307 014	61 376 160
Re Takaful	11 532 961	1 499 300	10 033 661	7 253 225
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	58 921 535	509 649	58 411 885	41 335 383
Réassurance Ordinaire	54 989 383	509 649	54 479 733	37 403 231
Re Takaful	3 932 152	-	3 932 152	3 932 152
AC63 Autres créances	8 329 025	-	8 329 025	8 282 412
Réassurance Ordinaire	4 933 887	-	4 933 887	4 871 313
Re Takaful	3 395 138	-	3 395 138	3 411 099
AC631 Personnel	76 085	-	76 085	54 041
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques	4 625 696	-	4 625 696	4 338 517
Réassurance Ordinaire	4 333 083	-	4 333 083	4 063 133
Re Takaful	292 613	-	292 613	275 384
AC633 Débiteurs divers	3 627 245	-	3 627 245	3 889 854
Réassurance Ordinaire	524 720	-	524 720	754 139
Re Takaful	3 102 525	-	3 102 525	3 135 715
AC635 FPC	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>373 310 869</b>	<b>12 265 740</b>	<b>361 045 129</b>	<b>314 182 710</b>
Réassurance Ordinaire	347 902 061	10 766 440	337 135 621	294 148 965
Re Takaful	25 408 808	1 499 300	23 909 508	20 033 745
<b>AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF</b>	<b>105 865 883</b>	<b>-</b>	<b>105 865 883</b>	<b>105 582 253</b>
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	5 373 432	-	5 373 432	10 683 763
Réassurance Ordinaire	3 316 731	-	3 316 731	5 973 318
Re Takaful	2 056 702	-	2 056 702	4 710 445
AC72 Charges reportées	23 795 062	-	23 795 062	22 748 616
Réassurance Ordinaire	21 739 737	-	21 739 737	21 058 325
Re Takaful	2 055 325	-	2 055 325	1 690 291
AC721 Frais d'acquisition reportés	23 795 062	-	23 795 062	22 748 616
Réassurance Ordinaire	21 739 737	-	21 739 737	21 058 325
Re Takaful	2 055 325	-	2 055 325	1 690 291
AC722 Autres charges à répartir	0	-	0	0
Réassurance Ordinaire	0	-	0	0
Re Takaful	-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	42 770 373	-	42 770 373	38 051 398
Réassurance Ordinaire	39 731 573	-	39 731 573	34 299 245
Re Takaful	3 038 800	-	3 038 800	3 752 153
AC731 Intérêts acquis non échus	8 775 611	-	8 775 611	9 346 599
Réassurance Ordinaire	8 378 843	-	8 378 843	9 189 391
Re Takaful	396 768	-	396 768	157 208
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation	23 550 827	-	23 550 827	20 008 387
Réassurance Ordinaire	21 128 691	-	21 128 691	16 586 344
Re Takaful	2 422 136	-	2 422 136	3 422 042
AC733 Autres comptes de régularisation	10 443 935	-	10 443 935	8 696 412
Réassurance Ordinaire	10 224 039	-	10 224 039	8 523 510
Re Takaful	219 896	-	219 896	172 903
AC74 Ecarts de conversion	33 927 015	-	33 927 015	34 098 476
Réassurance Ordinaire	29 263 026	-	29 263 026	29 498 747
Re Takaful	4 663 989	-	4 663 989	4 599 729
<b>SOUS TOTAL 3</b>	<b>105 865 883</b>	<b>-</b>	<b>105 865 883</b>	<b>105 582 253</b>
Réassurance Ordinaire	94 051 067	-	94 051 067	90 829 636
Re Takaful	11 814 816	-	11 814 816	14 752 618
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 052 676 453</b>	<b>29 325 996</b>	<b>1 023 350 457</b>	<b>926 419 251</b>
Réassurance Ordinaire	987 486 929	27 826 696	959 660 233	872 012 602
Re Takaful	65 189 524	1 499 300	63 690 224	54 406 649

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIF**  
**31/12/2024**

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(I)</b>		
CP1 Capital social	(I-1)	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	87 736 225	84 013 543
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	- 223 825	- 223 825
CP4 Autres capitaux propres		10 942 641	8 942 641
CP5 Résultat reporté	(I-4)	38 514 000	35 152 149
Réassurance Ordinaire		52 504 624	42 329 639
Re Takaful		- 13 990 624	- 7 177 490
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>236 969 041</b>	<b>227 884 508</b>
Réassurance Ordinaire		250 959 665	235 061 998
Re Takaful		- 13 990 624	- 7 177 490
CP6 Résultat de l'exercice	(I-5)	21 406 176	18 578 225
Réassurance Ordinaire		21 416 558	25 391 360
Re Takaful		- 10 382	- 6 813 135
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>		<b>258 375 216</b>	<b>246 462 733</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>(II)</b>	<b>7 407 508</b>	<b>7 603 208</b>
Réassurance Ordinaire		4 412 784	4 355 721
Re Takaful		2 994 725	3 247 487
PA22 Provisions pour impôts		-	100 000
PA23 Autres provisions		3 431 044	3 626 743
Réassurance Ordinaire		1 136 319	1 079 256
Re Takaful		2 294 725	2 547 487
PA24 Provisions pour risques		3 976 465	3 876 465
Réassurance Ordinaire		3 276 465	3 176 465
Re Takaful		700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales		-	-
<b>PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>(III)</b>	<b>505 161 120</b>	<b>454 012 001</b>
Réassurance Ordinaire		463 453 656	418 500 265
Re Takaful		41 707 465	35 511 736
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	117 689 398	113 651 873
Réassurance Ordinaire		109 728 518	106 850 600
Re Takaful		7 960 881	6 801 274
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	387 471 722	340 360 128
Réassurance Ordinaire		353 725 138	311 649 665
Re Takaful		33 746 584	28 710 463
PA361 Autres provisions techniques	(III-3)	-	-
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires</b>	<b>(IV)</b>	<b>114 894 725</b>	<b>92 825 034</b>
Réassurance Ordinaire		109 041 420	87 743 484
Re Takaful		5 853 306	5 081 550
<b>PA6 AUTRES DETTES</b>	<b>(V)</b>	<b>85 041 876</b>	<b>76 578 465</b>
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	(V-1)	25 232 521	31 741 157
Réassurance Ordinaire		24 669 237	30 624 125
Re Takaful		563 284	1 117 032
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	(V-2)	32 550 700	31 909 159
Réassurance Ordinaire		16 997 376	18 189 903
Re Takaful		15 553 324	13 719 256
PA63 Autres dettes	(V-3)	27 258 655	12 928 149
Réassurance Ordinaire		26 968 486	12 492 753
Re Takaful		290 168	435 396
PA632 Personnel		1 353 491	1 304 200
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		9 627 780	6 547 948
Réassurance Ordinaire		9 337 612	6 149 357
Re Takaful		290 168	398 590
PA634 Crédoeurs divers		16 272 539	5 071 157
Réassurance Ordinaire		16 272 539	5 034 351
Re Takaful		0	36 806
PA635 FGIC Crédoeurs		4 844	4 844
PA636 FPC		0	-
<b>PA7 AUTRES PASSIFS</b>	<b>(VI)</b>	<b>52 470 011</b>	<b>48 937 809</b>
PA71 Comptes de régularisation Passif	(VI-1)	21 974 039	18 466 076
Réassurance Ordinaire		13 614 345	11 233 503
Re Takaful		8 359 694	7 232 573
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		10 450 865	9 595 740
Réassurance Ordinaire		10 434 595	9 583 254
Re Takaful		16 270	12 486
PA711 Estimation d'éléments techniques		1 180 191	1 029 077
Réassurance Ordinaire		1 159 270	996 514
Re Takaful		20 922	32 564
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		10 342 982	7 841 258
Réassurance Ordinaire		2 020 480	653 735
Re Takaful		8 322 502	7 187 523
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	30 495 972	30 471 733
Réassurance Ordinaire		28 126 707	28 419 492
Re Takaful		2 369 264	2 052 242
<b>Total passif</b>		<b>764 975 240</b>	<b>679 956 517</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>1 023 350 456</b>	<b>926 419 250</b>
Réassurance Ordinaire		959 660 233	872 012 602
Re Takaful		63 690 223	54 406 648



## RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE

31/12/2024

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2024			31/12/2023
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
<b>PRNV1 PRIMES ACQUISES</b>	<b>228 560 304</b>	<b>58 357 118</b>	<b>170 203 186</b>	<b>144 901 159</b>
<i>PRNV11 Primes</i>	231 612 202	59 788 402	171 823 799	151 808 611
PRNV111 Primes Ordinaire	205 529 126	56 816 994	148 712 132	134 423 662
PRNV112 Primes Re Takaful	26 083 076	2 971 409	23 111 667	17 384 949
<i>PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	- 3 051 897	- 1 431 284	- 1 620 613	- 6 907 452
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire	- 1 423 401	- 1 422 774	- 627	- 5 428 424
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful	- 1 628 496	- 8 510	- 1 619 985	- 1 479 028
<b>PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT</b>	<b>8 188 936</b>	<b>-</b>	<b>8 188 936</b>	<b>6 140 048</b>
PRNT31 Ordinaire	7 344 098		7 344 098	5 481 433
PRNT32 Re Takaful	844 838		844 838	658 615
<b>PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES</b>	<b>10 002 640</b>	<b>-</b>	<b>10 002 640</b>	<b>13 060 302</b>
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire	8 547 605		8 547 605	11 464 882
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful	1 455 035		1 455 035	1 595 420
<b>CHNV1 CHARGES DE SINISTRES</b>	<b>151 104 855</b>	<b>49 936 617</b>	<b>101 168 239</b>	<b>79 701 409</b>
<i>CHNV11 Sinistres payés</i>	102 929 505	27 339 889	75 589 616	59 799 819
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire	96 707 136	26 928 887	69 778 249	53 926 770
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful	6 222 368	411 001	5 811 367	5 873 049
<i>CHNV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	48 175 351	22 596 728	25 578 623	19 901 590
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	42 435 299	21 493 951	20 941 348	12 967 073
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	5 740 051	1 102 777	4 637 275	6 934 517
<b>CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>74 060 214</b>	<b>10 600 029</b>	<b>63 460 185</b>	<b>56 890 600</b>
<i>CHNV41 Frais d'acquisition</i>	54 233 804	-	54 233 804	46 984 213
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire	47 182 430		47 182 430	41 945 262
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful	7 051 374		7 051 374	5 038 951
<i>CHNV43 Frais d'administration</i>	19 826 410	-	19 826 410	18 358 842
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire	14 328 644		14 328 644	14 295 257
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful	5 497 766		5 497 766	4 063 584
<i>CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	-	5 104 073	- 5 104 073	- 4 394 149
CHNV441 Commissions Ordinaire		5 053 418	- 5 053 418	- 4 349 811
CHNV442 Commissions Re Takaful		50 655	- 50 655	- 44 338
<i>CHNV45 Wakala</i>	-	5 495 956	- 5 495 956	- 4 058 305
<b>CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES</b>	<b>13 302 195</b>	<b>-</b>	<b>13 302 195</b>	<b>16 352 007</b>
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire	11 436 126		11 436 126	14 223 895
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful	1 866 068		1 866 068	2 128 112
<b>RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE</b>	<b>8 284 617</b>	<b>- 2 179 528</b>	<b>10 464 145</b>	<b>11 157 493</b>
RTNV Résultat technique non vie Ordinaire	7 907 792	- 3 577 993	11 485 785	16 991 412
RTNV Résultat technique non vie Re Takaful	376 825	1 398 465	- 1 021 640	- 5 833 919

**RESULTAT TECHNIQUE - VIE**  
**31/12/2024**

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2024			31/12/2023
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
<b>PRV1 PRIMES ACQUISES</b>	<b>8 671 061</b>	<b>111 070</b>	<b>8 559 991</b>	<b>9 300 356</b>
<i>PRV11 Primes</i>	9 656 690	111 070	9 545 620	11 077 882
PRV111 Primes Ordinaire	9 239 810	107 852	9 131 958	9 121 309
PRV112 Primes Re Takaful	416 879	3 218	413 662	1 956 573
<i>PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	- 985 628	-	- 985 628	- 1 777 526
PRV121 Variation PPNA Ordinaire	- 1 454 517	-	- 1 454 517	- 1 615 186
PRV122 Variation PPNA Re Takaful	468 889	-	468 889	- 162 340
<b>PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES</b>	<b>2 515 450</b>	<b>-</b>	<b>2 515 450</b>	<b>431 746</b>
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire	2 467 350	-	2 467 350	379 004
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful	48 100	-	48 100	52 741
<b>CHV1 CHARGES DE SINISTRES</b>	<b>3 575 848</b>	<b>-</b>	<b>3 575 848</b>	<b>4 871 715</b>
<i>CHV11 Sinistres payés</i>	4 639 604	-	4 639 604	4 846 678
CHV111 Sinistres payés Ordinaire	3 688 059	-	3 688 059	3 698 076
CHV112 Sinistres payés Re Takaful	951 546	-	951 546	1 148 602
<i>CHV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	- 1 063 757	-	- 1 063 757	25 037
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	- 359 827	-	- 359 827	- 174 592
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	- 703 930	-	- 703 930	199 630
<b>CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 329 896</b>	<b>199 298</b>	<b>4 130 598</b>	<b>4 728 171</b>
<i>CHV41 Frais d'acquisition</i>	3 857 947	-	3 857 947	4 442 829
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire	3 502 218	-	3 502 218	4 071 782
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful	355 730	-	355 730	371 047
<i>CHV43 Frais d'administration</i>	471 949	-	471 949	690 546
CHV431 Frais d'administration Ordinaire	272 591	-	272 591	285 167
CHV432 Frais d'administration Re Takaful	199 358	-	199 358	405 379
<i>CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	-	-	-	-
CHV441 Commissions Ordinaire	-	-	-	-
CHV442 Commissions Re Takaful	-	-	-	-
<i>CHV45 Wakala</i>	-	199 298	- 199 298	- 405 204
<b>CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES</b>	<b>457 083</b>	<b>-</b>	<b>457 083</b>	<b>564 257</b>
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire	395 395	-	395 395	493 906
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful	61 688	-	61 688	70 351
<b>PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT</b>	<b>647 687</b>	<b>-</b>	<b>647 687</b>	<b>546 630</b>
PRNT31 Ordinaire	611 069	-	611 069	513 634
PRNT32 Re Takaful	36 618	-	36 618	32 996
<b>RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE</b>	<b>3 471 372</b>	<b>- 88 228</b>	<b>3 559 600</b>	<b>114 589</b>
RTV Résultat technique vie Ordinaire	3 365 277	- 91 445	3 456 722	429 627
RTV Résultat technique vie Re Takaful	106 095	3 218	102 878	- 315 038

**ETAT DE RESULTAT**  
**31/12/2024**

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2024	31/12/2023
<b>RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE</b>	<b>10 464 145</b>	<b>11 157 493</b>
Réassurance Ordinaire	11 485 785	16 991 412
Re Takaful	- 1 021 640	- 5 833 919
<b>RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE</b>	<b>3 559 600</b>	<b>114 589</b>
Réassurance Ordinaire	3 456 722	429 627
Re Takaful	102 878	- 315 038
<b>PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>35 071 874</b>	<b>32 026 371</b>
Réassurance Ordinaire	33 824 235	31 025 772
Re Takaful	1 247 639	1 000 599
PRNT11 Revenus des placements	34 087 211	31 460 523
Réassurance Ordinaire	32 839 572	30 459 924
Re Takaful	1 247 639	1 000 599
PRNT12 Produits des autres placements	-	-
Réassurance Ordinaire	-	-
Re Takaful	-	-
<b>S/Total 1a</b>	<b>34 087 211</b>	<b>31 460 523</b>
Réassurance Ordinaire	32 839 572	30 459 924
Re Takaful	1 247 639	1 000 599
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	617 040	184 953
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	367 624	380 895
<b>S/Total 1</b>	<b>984 663</b>	<b>565 848</b>
<b>PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie</b>	<b>- 647 687</b>	<b>- 546 630</b>
Réassurance Ordinaire	- 611 069	- 513 634
Re Takaful	- 36 618	- 32 996
<b>CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>686 183</b>	<b>2 182 948</b>
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placement	585 635	2 090 375
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	100 549	92 572
<b>CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie</b>	<b>- 8 188 936</b>	<b>- 6 140 048</b>
Réassurance Ordinaire	- 7 344 098	- 5 481 433
Re Takaful	- 844 838	- 658 615
<b>PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES</b>	<b>16 216 495</b>	<b>13 617 607</b>
Réassurance Ordinaire	11 868 526	10 451 001
Re Takaful	4 347 969	3 166 605
<b>CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES</b>	<b>20 399 072</b>	<b>18 487 465</b>
Réassurance Ordinaire	16 593 301	14 347 695
Re Takaful	3 805 771	4 139 770
<b>RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>35 390 234</b>	<b>29 558 970</b>
Réassurance Ordinaire	35 400 616	36 372 104
Re Takaful	- 10 382	- 6 813 134
<b>CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>11 653 382</b>	<b>8 937 815</b>
Réassurance Ordinaire	11 653 382	8 937 815
Re Takaful	-	-
<b>RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS</b>	<b>23 736 852</b>	<b>20 621 154</b>
Réassurance Ordinaire	23 747 234	27 434 289
Re Takaful	- 10 382	- 6 813 134
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	-	-
Réassurance Ordinaire	-	-
Re Takaful	-	-
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	2 330 676,370	2 042 929
Réassurance Ordinaire	2 330 676	2 042 929
Re Takaful	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>21 406 176</b>	<b>18 578 225</b>
Réassurance Ordinaire	21 416 558	25 391 360
Re Takaful	- 10 382	- 6 813 134
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>21 406 176</b>	<b>18 578 225</b>
Réassurance Ordinaire	21 416 558	25 391 360
Re Takaful	- 10 382	- 6 813 134